



# Le Perray

Porte de la forêt

*en-Yvelines*

[www.leperrayenyvelines.fr](http://www.leperrayenyvelines.fr)

# Infos

MAI JUIN 2018

# Saint-Éloi

15-16-17 JUIN > Page 31



## SOMMAIRE

### > Pages 4-7

#### VIE MUNICIPALE

- Conseil municipal du 8 mars
- Rappel nuisances sonores
- L'hôpital public de Rambouillet en danger
- Mardi 8 mai - Commémoration
- Don du sang
- Prochain guide événementiel de la commune
- Jobs d'été
- Qu'est-ce que la loi SRU?

### > Pages 8-11

#### PARTICIPATION CITOYENNE

- La Maison des Projets, au cœur de la ville
- Ressources & Vous au Perray!
- Épicerie Participative

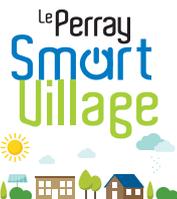


la Maison des Projets

### > Pages 12-14

#### VIE ÉCONOMIQUE

- Baudoin : l'impression sans limites
- Les Folies Craquantes
- Le Boudoir by Audrey
- Yvelines Dépannage



### > Page 15

#### SMART CITY

- Écoquartier de la Perche aux Mares: où en est-on?

### > Page 16

#### CADRE DE VIE/TRAVAUX

- Travaux rue de Chartres et rue de la Grimace
- Nids-de-poule

### > Pages 16-17

#### CADRE DE VIE/SOCIAL

- Buffet champêtre
- Sorties cinéma
- Les Ateliers du "bien vieillir"
- Allocations année 2017-2018
- Association des donneurs de voix
- Audition/concert d'accordéon

### > Page 18

#### CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT

- Aidons les abeilles
- Rappel dates de collecte des déchets

### > Pages 19-21

#### ENFANCE/JEUNESSE

- Inscriptions scolaires - Rentrée 2018-2019
- Remise des prix
- Inscriptions vacances d'été
- Atelier Kapla à l'école de la Barantonnerie
- Festival de la Jeunesse
- Programme mai/juin
- Dates à ne pas manquer
- Retour sur les animations de l'AJP



### > Pages 22-24

#### RETOUR SUR...

- Salon des Arts
- Accordéons-nous
- Cinéma : la Birmanie
- Contes en bande
- Carnaval
- Chasse aux œufs

### > Page 25

#### À VENIR

- Troc de plantes
- Exposition pastel
- Fête de la Nature
- Fest-noz & Bal Folk
- Festival Le Perrock
- Fête de la musique

### > Pages 26-27

#### VIE ASSOCIATIVE

### > Page 28

#### MÉDIATHÈQUE

### > Page 29

#### HISTOIRE

### > Page 30

#### TRIBUNES LIBRES

### > Page 31

#### ZOOM

- Fête de la Saint-Éloi 3 jours de fête dans la ville et City Trail

### > Page 32

#### AGENDA MAI-JUIN



## État civil

### Bienvenue à...

- ¶ PEYROT Chloé, Sylvie, Martine, née le 8 février
- ¶ KARDI Manel née le 11 février
- ¶ CADARS Alexine, Marinette, Gabrielle, née le 12 février
- ¶ DANIERE GALIÈGUE Lucas, Hervé, Christian, né le 23 février
- ¶ SAMBA Chloé, Amina, née le 2 mars
- ¶ BLONDEL FAIVRE-DUBOZ Louise née le 3 mars
- ¶ BORDERIA JAKUBIEC Robin né le 4 mars
- ¶ PEYROT Omar né le 7 mars
- ¶ BORGES Matias, Alexandre, né le 11 mars
- ¶ DELTROY Naomie, Chantal, Corinne, née le 23 mars
- ¶ SUARD BULSA Kellya, Christine, Geneviève, née le 26 mars

### Oui !

- ¶ PICARD Philippe, Jean-Noël et BRAULT Maryline, Valérie, Christel le mercredi 14 février
- ¶ FERNANDES DA SILVA Jorge, Manuel et SADJI Myriam, Nadine le samedi 3 mars
- ¶ SECK Mohamed et PASQUIER Emma, Marie le samedi 3 mars

### Ils nous ont quittés

- ¶ LALOUT Jean-Pierre le jeudi 25 janvier
- ¶ CHAPUSET Lucien, Constant le jeudi 1<sup>er</sup> février
- ¶ FRAIS Michel, Charles, Marcel le lundi 5 février
- ¶ COROUGE Simone, Marie, Renée le lundi 26 février
- ¶ PERNEL Gisèle, Madeleine, Léonie, Georgette le vendredi 2 mars
- ¶ SOTON Antoinette, Françoise le vendredi 9 mars
- ¶ CASTAING Solange, Rosa le mardi 20 mars

## ÉDITORIAL

Mesdames, Messieurs,

Après deux mois d'activités organisées au sein de la Maison des Projets, divers ateliers s'y sont tenus : confection d'abat-jour personnalisés, aménagement d'un tiers lieu, auto-réparation. Cette structure inaugurée le 27 janvier dernier semble trouver sa place, petit à petit, auprès des habitants, des associations et de nos partenaires.

Nous sommes heureux de constater que les retours des habitants nous ont permis, déjà, de travailler sur l'aménagement temporaire du bâtiment de la Poste qui accueillera désormais une ressourcerie ainsi qu'une épicerie participative (voir pages 10-11). Ces structures, avec lesquelles nous souhaitons entretenir un partenariat durable, voient le jour grâce notamment à la concertation ayant eu lieu en ce début d'année au sein de la Maison des Projets. Cet espace rempli donc les objectifs d'un espace de participation citoyenne, mis à votre disposition. Nous espérons continuer de vous rencontrer à la Maison des Projets du Perray.

Alors qu'arrivent les beaux jours (tant attendus!!!), nous avons souhaité y proposer une programmation sur les thèmes de

l'environnement, de l'énergie et du climat. En effet, nous avons choisi de profiter de la période printanière pour vous inviter à diverses animations autour du développement durable.

Une nouvelle conférence sur le changement climatique sera présentée dans le courant de ce mois de mai :

- Des animations de sensibilisation seront proposées aux élèves de CM2 de nos écoles lors du dernier trimestre scolaire.
- La fête de la Nature (26 mai) aura encore lieu cette année, dans le Parc municipal. Des stands y seront installés afin de découvrir « le Monde de l'invisible » (thème 2018).
- Une visite des trois logements passifs, rue de la Touche, est prévue courant juin en partenariat avec l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat).

D'autre part, nous prévoyons divers temps forts que vous retrouverez dans le programme mai/juin de la Maison des Projets (pages 6-7).

Notons également l'extinction programmée de notre éclairage public la nuit entre 1h45 à 4h30 (arrivée en gare du Perray du dernier train, départ du premier train), depuis le week-end du passage à l'heure d'été.

Cette démarche vise notamment à limiter la consommation d'énergie, à protéger la biodiversité et l'environnement nocturne, essentiel à toutes les espèces. Ainsi, d'une part, nous préservons le ciel et d'autre part, la qualité de la nuit étoilée. Rappelons les dispositions législatives et réglementaires\* promulguées afin de limiter les nuisances lumineuses et leurs effets : « *les émissions de lumière artificielle de nature à présenter des dangers ou causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne feront l'objet des mesures de prévention, de suppression ou de limitation* ».

Paulette DESCHAMPS  
Maire du Perray-en-Yvelines



\* Parmi les principales, la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 dite Grenelle 1, la loi n° 2010-788 de juillet 2010, l'article L 538-1 du Code de l'Environnement ou encore le décret n° 2011-831 du 12 juillet 2011.

## Le Perray Infos

Directrice de la publication : **Paulette DESCHAMPS**

Comité de rédaction : **Paulette DESCHAMPS, Véronique NITSCH, Philippe BRIET,**

**Patricia LE DUC, Isabelle HATAT, Jean-Claude VIN, Amélie FILLAUDEAU, Caroline BERTHE.**

Impression, conception, réalisation : **Café Noir.** Distribution : **Créatif Diffusion**

Crédit photos : service Communication, associations perrotines, Café Noir.

Service Communication : 01 30 46 31 15 • E-mail : [service.communication@leperray.fr](mailto:service.communication@leperray.fr)

Tous les articles ou informations proposés à la parution sont à nous faire parvenir impérativement avant le 5 du mois précédant la sortie, par mail : [publications@leperray.fr](mailto:publications@leperray.fr)

Nous portons une attention particulière à la distribution du « Perray Infos ». Néanmoins, il se peut que certaines boîtes aux lettres soient omises. Nous vous remercions de nous en informer au **01 30 46 31 24** ou [publications@leperray.fr](mailto:publications@leperray.fr)

Nous vous rappelons que « Le Perray Infos » se trouve à votre disposition

à l'accueil de la Mairie

ainsi qu'à celui de la médiathèque

et en téléchargement dès le 1<sup>er</sup> du mois de sortie sur [www.leperrayenyvelines.fr](http://www.leperrayenyvelines.fr)



Papier Coccoon  
100 % recyclé.



### La Mairie vous accueille...

- Le lundi, mardi et vendredi : 8h45-11h45 et 14h-17h.
- Le mercredi : 8h45-11h45.
- Le jeudi : 8h45-11h45 et 14h-19h.
- Le samedi : 9h-11h30.

### Permanence du Maire

- Le vendredi : 10h-11h30.

### La Mairie vous renseigne...

01 30 46 31 24

[Mairie@leperray.fr](mailto:Mairie@leperray.fr)

### ... et vous donne rendez-vous sur

[www.leperrayenyvelines.fr](http://www.leperrayenyvelines.fr)

## VIE MUNICIPALE

L'intégralité des délibérations de ces conseils est affichée à l'entrée de la salle des mariages et consultable sur le site de la Mairie. Ont fait entre autres l'objet des débats:

### Conseil municipal du 8 mars

#### Débat d'Orientation Budgétaire

Les budgets de la commune, des logements communaux et de l'assainissement font l'objet d'un débat qui prend acte tant du contexte général que local. Ce dernier notamment, avec l'intégration de la commune dans la Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires, pèsera du fait des transferts de compétences et de leurs répercussions financières. **Malgré une pression financière accrue, la ville fait le choix, une nouvelle fois, de trouver des solutions pour maintenir la qualité du service public sans augmenter les impôts.**

Budget communal: la modernisation des Parcours Professionnels, des Carrières et de la Rémunération se poursuit avec l'augmentation du régime indemnitaire des agents de la filière technique (30 % de la masse salariale). **Les principaux investissements concernent le second gymnase, livré fin 2018, et la nouvelle salle polyvalente (2019).** Sont aussi budgétés: la fin de l'aménagement de la salle des fêtes et de la rue de la Grimace, la refonte du site internet et l'ajout d'un portail services, l'accompagnement numérique des écoles, le changement de la chaudière à la médiathèque, la mise en place d'outils de pilotage des appareils consommateurs d'énergie pour la transition écologique (démarche ISO 50001).

Budget assainissement: l'investissement doit permettre la mise en place de panneaux photovoltaïques à la station d'épuration et l'élaboration du Schéma Directeur d'Assainissement (meilleure connaissance du réseau, aide à la décision et outil de planification).

Budget logements communaux: La loi précise que le budget logement n'aurait jamais dû être un budget annexe donc il devra faire l'objet d'un rattachement au budget communal.

#### Restauration scolaire, centre de loisirs et études surveillées - Année scolaire 2018-2019

Tous les quotients familiaux ont été relevés de 1,2 % (La première tranche par exemple passe de 0€ à 506€ au lieu de 500€). Pour la cantine, le prix des repas est légèrement modulé de quelques centimes à la hausse sauf pour la tranche de quotient intermédiaire (allant de plus de 759€ à 1012€) qui accuse une légère baisse. De même les tarifs du centre de loisirs n'évoluent qu'à la marge sauf pour cette même tranche intermédiaire et pour l'accueil du matin (toutes tranches confondues).

Le coût des études surveillées a été augmenté pour le rééquilibrer par rapport à ceux du centre de loisirs.

Les règlements restent inchangés. En ce qui concerne l'accueil de Loisirs et l'accueil périscolaire « Les P'tits Loups » il est cependant précisé qu'en cas de maladie et sur présentation d'un certificat médical, seule la première journée sera facturée. À noter: la fréquentation du centre de loisirs **pendant la dernière semaine de l'année (de Noël au nouvel an)** est très faible. Compte tenu de ce fait, **le centre sera désormais fermé** sur cette période. *Vote unanime.*

#### Carte Imagine R - Participation financière communale

Pour les élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, domiciliés au Perray-en-Yvelines et fréquentant un établissement scolaire public, la commune rembourse une partie des frais de transport. Le montant de cette aide s'élève pour l'année scolaire 2018-2019 à 31€. *Unanimité.*

#### Rue de la Forêt Verte - Demande de rétrocession

L'Association Syndicale Libre « La Forêt Verte » a sollicité le classement dans le domaine public de la voirie, des réseaux divers et espaces verts dont l'espace boisé classé. Le constat par les services techniques et assainissement communaux du bon état de ces réseaux divers, voirie, espaces verts (y compris de l'espace boisé classé) ainsi que l'éclairage public permettent de donner l'**accord de principe** du conseil. *Unanimité.*

#### Rue des Vergers - Classement dans le domaine public

La délibération de principe ayant été votée depuis une vingtaine d'années, la rétrocession doit être officialisée. *La délibération est votée à l'unanimité.*

#### Implantation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables

Ce projet, mené en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires, est subventionné par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME). La délibération propose de valider l'installation de **trois nouvelles bornes sur la commune.** La recharge sera gratuite pour le consommateur pendant deux ans. En contrepartie la ville paiera la consommation électrique et l'entretien des bornes: **un engagement pour le développement de véhicules plus propres et économes** voté à l'unanimité.

## Rappel Nuisances sonores



Arrêté municipal 86/2017 du 12 juin 2017 :  
« Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

En dehors de ces plages horaires, leur emploi est interdit. Les infractions seront constatées et poursuivies conformément à la loi. »

## Mardi 8 mai Commémoration



**Victoire des alliés du 8 mai 1945**

**Départ à 11h, rue de l'Église.**

Organisé par la ville.

Cérémonies commémoratives du 73<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

**9h30** aux Bréviaires. Rassemblement au Monument aux Morts: dépôt de gerbes et allocutions ainsi qu'au cimetière sur la tombe des Anglo-Canadiens.

**11h** au Perray-en-Yvelines. Rassemblement des associations, Place de la Mairie: départ du cortège vers le cimetière (rue du Moulin), dépôt de gerbes au Monument aux Morts et allocutions.

**12h** Retour en cortège, Place de la Mairie. À l'issue de la manifestation du Perray-en-Yvelines, vin d'honneur offert par la Municipalité.

**Plus d'infos: accueil de la mairie au 01 30 46 31 24**

## L'hôpital public de Rambouillet en danger

Devant les menaces de démantèlement de l'établissement, le **collectif pour la défense et le développement de l'hôpital de Rambouillet** s'est constitué en 2015 à l'initiative d'usagers, de citoyens, de médecins et de personnels hospitaliers inquiets pour l'avenir. Depuis de nombreuses années, les hôpitaux publics français, qui étaient naguère une référence médicale dans le monde, sont soumis à une austérité budgétaire qui provoque une détérioration considérable de leur fonctionnement et donc de la prise en charge des patients.

À Rambouillet, depuis 2015, la direction de l'hôpital a fermé 13 lits de façon autoritaire, désorganisé plusieurs services, réduit le personnel, quasiment bloqué l'investissement pourtant indispensable et a placé l'établissement sous la tutelle de l'hôpital Mignot au Chesnay.

À ce jour, de nouvelles menaces planent sur l'hôpital en raison de sa situation financière qui se détériore. La même direction travaillerait à vendre des

locaux pourtant indispensables, à concentrer les activités médicales dans le bâtiment central tout en diminuant encore le nombre de lits, supprimant de nombreux postes voire un service! Très récemment, nous apprenons que c'est au tour du service cardiologie-pneumologie et de l'unité de soins intensifs d'être mis à mal.

Nous avons tous besoin d'un hôpital de proximité de qualité à Rambouillet, établissement vers lequel, nous serons orientés en cas d'urgence ou d'accident par exemple! La meilleure façon de défendre notre hôpital, c'est de s'y faire soigner! C'est aussi de se mobiliser pour réclamer son maintien et sa modernisation. Nous sommes tous concernés! Souhaitons-nous faire des dizaines de km pour rendre visite à nos malades? Notre collectif organise des débats, publie des informations, sollicite les élus nationaux et locaux. Nous remercions particulièrement Madame le Maire du Perray pour l'aide qu'elle nous apporte au nom de la municipalité.

**Plus d'infos: [collectifhopitalrambouilletblog.wordpress.com](http://collectifhopitalrambouilletblog.wordpress.com)**

**f [collectifhopitalrbt](https://www.facebook.com/collectifhopitalrbt)**

**[notrehopitalrbt@orange.fr](mailto:notrehopitalrbt@orange.fr)**

Nous vous invitons à nous rejoindre pour défendre et développer l'hôpital public de Rambouillet.

## Compteur Linky

Nous vous informons que la société Enedis procède actuellement à l'installation des compteurs Linky sur la commune du Perray-en-Yvelines.

Vous êtes libres, à titre personnel, de refuser la mise en place de ce nouveau compteur.



## Don du sang

Prochaine collecte de sang dans la commune: **mardi 5 juin salle des Granges, Parc municipal**



## VIE MUNICIPALE

### Manifestations associatives publiques à paraître dans le prochain guide événementiel de la commune

Comme l'année passée, la Municipalité souhaite mettre à disposition des habitants une brochure regroupant l'ensemble des manifestations ayant lieu sur la commune pour la prochaine saison (de septembre à juillet).

Nous invitons les associations qui organisent des événements à nous le signaler afin qu'aucun rendez-vous ne soit manquant.

Tournoi sportif, loto, rassemblement festif, concert public, festival, foire aux vêtements... Quel que soit l'événement, n'hésitez pas à nous soumettre les manifestations que vous organisez sur la commune en envoyant les informations suivantes :

- *Date*
- *Lieu*
- *Titre* (objet)
- *Organisé par/ en collaboration/ partenariat avec...*
- *Descriptif-résumé*
- *Infos complémentaires* (prix, horaires, etc.)

**avant le 15 juin prochain**, par mail ([publication@leperray.fr](mailto:publication@leperray.fr)) ou via le formulaire disponible sur le site internet de la commune ([leperrayenyvelines.fr](http://leperrayenyvelines.fr))

**Pour plus d'informations :**

**Service Communication**

**01 30 46 31 15 / [publication@leperray.fr](mailto:publication@leperray.fr)**



### Qu'est-ce que la loi SRU ?

Adoptée le 13 décembre 2000, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) vise à renforcer la démocratie et la décentralisation, à favoriser le développement durable, à recréer un équilibre social dans chaque territoire et à répondre à la pénurie de logements sociaux. À ce titre, **l'article 55 de la loi SRU modifiée en 2012 oblige les communes à respecter certaines règles.** Elles doivent en effet disposer de 20 % de logements sociaux dans leur parc résidentiel. En 2014, la loi ALUR renforce les obligations de production de logements sociaux. Les communes de plus de 3500 habitants – et de 1500 habitants en Île-de-France – appartenant à des agglomérations ou intercommunalités de plus de 50000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15000 habitants doivent ainsi disposer de **25 % de logement social**, en regard des résidences principales, **d'ici 2025.**

La commune du Perray-en-Yvelines répondant à ces critères est donc soumise aux obligations de la loi SRU.

#### Le dispositif SRU en pratique

Les services de l'État procèdent chaque année à un inventaire contradictoire avec les communes dites « concernées par la loi SRU » pour décompter le nombre de logements sociaux sur le territoire communal et ainsi déterminer le taux de logements sociaux, en regard des résidences principales. Nombre de communes ont déjà suffisamment de logements sociaux et atteignent leur taux légal applicable (25 % ou 20 %) : elles sont dites « concernées », mais déjà en règle avec l'article 55 de la loi SRU.

D'autres communes ne disposent pas d'assez de logements sociaux : elles doivent rattraper leur retard. Ces communes sont dites « déficitaires » et « soumises à la loi SRU ».

## Jobs d'été

### Animation

Si vous avez **plus de 16 ans**, si vous êtes sérieux, dynamique et motivé, devenez **animateur** cet été !

La mairie recherche **entre le 9 juillet et le 31 août 2018** des agents saisonniers pour assurer l'animation au centre de loisirs (enfants de -12 ans) ou à l'AJP (adolescents).

Temps plein.

BAFA apprécié mais non exigé.

Adressez vos candidatures avant le 15 mai en déposant lettre de motivation et CV à la Mairie - Bureau des ressources humaines ou par mail à l'adresse ci-dessous.

Entretien d'embauche à prévoir.

### Espaces verts

Vous avez **plus de 18 ans** ? Vous êtes travailleur et motivé et cherchez un job d'été ?

La mairie recherche **entre le 15 juin et le 31 août 2018** des agents saisonniers pour l'**entretien de ses espaces verts.**

Temps plein : 35h/semaine.

Permis B.

Candidatures avant le 15 mai en déposant lettre de motivation et CV à la Mairie - Bureau des ressources humaines ou par mail à l'adresse ci-dessous. Entretien d'embauche à prévoir.



PRÉFET DES YVELINES

Direction départementale des territoires

Habitat et rénovation urbaine

Politiques territoriales du logement

Ref: SHRU\_PTL\_20170515\_Leperay\_NvelleCmmelnsSRU2017

Madame Paulette DESCHAMPS

Maire

Place de la mairie

78610 LE PERRY-EN-YVELINES

P.J. : 2

Affaire suivie par : nmie GOUMIN  
Tél : 01 30 84 31 45  
nmie.goumin@yvelines.gouv.fr

Versailles, le 24 MAI 2017

Madame le Maire,

La commune du Perray-en-Yvelines a intégré au 1<sup>er</sup> janvier 2017 la communauté d'agglomération « Rambouillet Territoire » et compte 6 734 habitants au dernier recensement INSEE de 2014.

L'article 55 de la loi du 13 décembre 2000, dite « solidarité et renouvellement urbains » (SRU), s'applique aux communes du département des Yvelines membres d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants, dont la population est au moins égale à 1 500 habitants.

Par conséquent, la commune du Perray-en-Yvelines est désormais soumise aux dispositifs prévus aux articles L. 302-5 et suivants du Code de la construction et de l'habitation et doit compter à ce titre un minimum de 25 % de logements locatifs sociaux sur son territoire.

Conformément à l'article L.302-8 du Code de la construction et de l'habitation, les communes ayant un taux inférieur à 25 % de logements locatifs sociaux sont soumises à des objectifs de production des logements sociaux manquants par période triennale, correspondant à :

- 33 % pour la triennale 2017-2019
- 50 % pour la triennale 2020-2022
- 100 % pour la triennale 2023-2025

C'est pourquoi, un inventaire des logements sociaux conventionnés et ouverts à la location au 1<sup>er</sup> janvier 2017 dans la commune sera réalisé par la direction départementale des territoires. Cette démarche annuelle est une procédure contradictoire qui associera les services de la commune (démarche exposée en annexe 1).

L'obligation triennale pour la période 2017 – 2019 vous sera ensuite communiquée sur la base de cet inventaire. En raison de l'entrée récente de votre commune dans le périmètre SRU, l'obligation triennale correspondra aux 2/3 des objectifs de la période en question.

La direction départementale des territoires des Yvelines se tient à votre disposition afin de vous exposer le détail de ces procédures et de vous accompagner dans vos projets de logements sociaux (annexe 2).

Je vous prie d'accepter, Madame le Maire, l'expression de mes respectueux hommages.

*Rue de la ville de Paris* . Le préfet  
*Bi Audial*

Direction départementale des territoires des Yvelines, 35 rue de Noailles, BP 1115, 78011 Versailles cedex  
tél : 01 30 84 30 00 - <http://www.yvelines.gouv.fr/>

## Chaque commune déficitaire est alors :

- **Redevable d'un prélèvement annuel** opéré sur ses ressources, proportionnel à son potentiel fiscal et au déficit en logement social par rapport à l'objectif légal ;
- **Soumise à un rythme de rattrapage défini pour trois ans qui doit lui permettre d'atteindre le taux légal en 2025**, défini comme ainsi: - 33 % pour la triennale 2017-2019 - 50 % pour la triennale 2020-2022 - 100 % pour la triennale 2023-2025. À l'issue de chaque période triennale, un bilan des réalisations des communes soumises à la loi SRU est réalisé pour vérifier si celles-ci ont satisfait à leurs obligations; celui-ci peut conduire à la « carence » des communes s'opposant au développement du logement social sur leur territoire.

## Commune déficitaire/carencée: quelle différence ?

Une commune est dite « déficitaire » et est « soumise SRU » lorsque son taux de logements sociaux est inférieur à l'objectif fixé par la loi. Elle est soumise à un prélèvement annuel opéré sur son budget. En cas d'efforts insuffisants avérés, les communes déficitaires qui ne remplissent pas leur objectif triennal de rattrapage peuvent faire l'objet d'un arrêté de carence pris par le préfet de département. Ces communes, dites carencées, font l'objet de sanctions présentées ci-dessous: majoration des pénalités financières, possibilité de reprise des permis de construire, etc.

Les sanctions prononcées par les préfets à l'encontre des communes carencées ont été alourdies successivement par les lois du 18 janvier 2013, du 24 mars 2014 ALUR et du 27 janvier 2017 « Égalité et Citoyenneté ». Elles permettent la majoration jusqu'à cinq fois le prélèvement initial dû par les communes qui ne respectent pas leurs objectifs triennaux de production de logements sociaux, l'augmentation du seuil plafonnant les pénalités visant les communes les plus riches, la possibilité de reprise de la délivrance des autorisa-

tions d'urbanisme par le préfet, sur tout ou partie du territoire des communes défaillantes, en substitution des maires, la reprise automatique par le préfet du droit de préemption urbain de la commune dans le but de réaliser des logements sociaux, la possibilité pour les autorités de conclure une convention avec un bailleur social afin de réaliser une opération de logement social intégrant une contribution financière obligatoire de la commune, la possibilité pour le préfet de conclure une convention avec un organisme agréé afin de mettre en place un dispositif d'intermédiation locative dans le parc privé intégrant une contribution financière obligatoire de la commune.

**La prise d'un arrêté de carence vient ainsi sanctionner, notamment sur un plan financier, les communes refusant de prendre part à l'effort de solidarité nationale, tout en permettant aux préfets de département d'activer des leviers**

**pour faciliter la production effective de logements sociaux sur ces communes.**

## « Le département des Yvelines lance un plan d'aide aux communes carencées »

Le journal « Les Nouvelles » du 4 avril 2018 a annoncé un plan d'aide aux 19 communes carencées du département, voté à l'unanimité par le conseil départemental des Yvelines. Pour atteindre les obligations légales dans les temps, il faut construire 8 935 logements sociaux d'ici 2019, dont 3 874 dans les communes carencées. Si 19 communes sont aujourd'hui carencées, 59 communes sont en non-conformité avec l'article 55 de la loi SRU, il faut donc agir, sous peine de voir le nombre de communes carencées augmenter dans les années à venir. Pour cela, le département propose un programme d'accompagnement au cas par cas, en collaboration avec l'État.

## PARTICIPATION CITOYENNE

# La Maison des Projets, au cœur de la ville

Avec une première programmation riche et variée, la Maison des Projets s'installe petit à petit dans le paysage de notre commune.

De nombreux habitants ont participé à la dizaine d'animations proposées au mois de mars et avril dernier. Certains déjà engagés dans des initiatives citoyennes, d'autres en recherche d'informations ou tout simplement curieux de la démarche, différents profils ont été accueillis lors des ateliers. Ceux-ci nous encouragent tous à poursuivre cette nouvelle approche afin de favoriser la participation citoyenne. Retour sur les événements...

### Samedi 24 février

#### Permanence de la Maison des Projets

Première permanence de la Maison des Projets lors d'un atelier d'autoréparation proposé par Lab'Transition, ayant pour but le diagnostic et la réparation de tout objet apporté par les participants afin notamment de réduire la consommation par le recyclage et la réparation.



### Samedi 3 mars

#### Atelier confection d'abat-jour

En collaboration avec le collectif Ressources&vous, l'atelier a proposé la confection, à partir de matériel récupéré, d'abat-jour personnalisés. Un moyen ludique de customiser ses anciens abat-jour.



### Mercredi 14 mars

#### Initiation à la cartographie

À destination des jeunes de l'AJP et des enfants de l'ALSH, cette activité animée par le cabinet Repérage Urbain visait à initier les participants à la lecture de carte en évoquant les enjeux liés à l'aménagement d'un territoire.



### Jeudi 15 mars

#### Innovation ouverte (1)

Accompagné par SmartUse, cet atelier a permis la découverte du tiers-lieu; quelques habitants, certains services de la Mairie ainsi que des étudiants de l'Institut Léonard de Vinci (MBA Smart City et Management des Écoquartiers) ont participé à la réflexion sur l'aménagement d'un tiers-lieu au Perray à partir des spécificités de notre territoire.



### Jeudi 22 mars

#### « Passer de l'idée au projet! »

Cet atelier sur le montage de projet organisé avec le PNRHVC a attiré une dizaine de porteurs de projets, présents pour obtenir une aide méthodologique mais également pour échanger sur leurs idées et l'état d'avancement de leur projet respectif. Ces derniers s'intéressaient notamment à la fabrication de textile à base d'ortie, l'habitat participatif, l'encadrement de tableau, la permaculture, le coworking...



### Samedi 24 mars

#### Ressourcerie éphémère

Une grande réussite pour cette journée proposée à la Maison des Projets (et à l'extérieur!) par Ressources&vous. De nombreux objets, vêtements, meubles, etc. de seconde main ont été vendus par l'association (plus de 600 kg) qui a compté près de 200 visiteurs. Notons que l'événement aura également contribué au dynamisme du centre-ville ce samedi...





## La Maison des Projets

### Programme

#### Mai

**Samedi 12 mai - 15h**

« **Alerte au climat** »

« **Énergies renouvelables: le bouquet gagnant** »

Conférence/débat et exposition  
Avec la participation d'Alain Lagrave (ancien ingénieur prévisionniste Météo-France),

Ouvert à tous

*En collaboration avec la Maison des Sciences de Saint-Quentin-en-Yvelines*

**Samedi 19 mai - 15h**

**Atelier confection Tote Bag et Sac à vrac**

Apportez chutes de tissus et petit matériel pour customiser votre sac.

Ouvert à tous, sur inscription

*En collaboration avec Ressources&Vous*

**Mercredi 23 mai - 14h**

**Atelier domotique & gestion d'un logement connecté**

Sur la base de la méthode scrum, réflexion sur la conception d'une application mobile dans le cadre du programme Smart Village et transition énergétique (domotique & interface numérique).

Ouvert à tous, sur inscription

*En collaboration avec SmartUse*

**Samedi 26 mai - À partir de 12h30**

**Fête de la Nature**

**L'animation aura lieu au sein du Parc municipal**

Pique-nique et animations sur le thème 2018 de la Fête de la Nature: Le Monde de l'Invisible

Ouvert à tous

*En collaboration avec Agir pour Notre Environnement*

**Mercredi 30 mai - 14h**

**Écogestes: exposition et jeux de société**

Atelier pour mieux comprendre les enjeux environnementaux d'aujourd'hui

Réservé aux enfants de l'ALSH

*En collaboration avec le Centre de Loisirs Les P'tits Loups et la Maison des Sciences de Saint-Quentin-en-Yvelines*

#### Juin

**Samedi 9 juin**

**Logements Passifs: le futur de l'habitat**

14h30: Visite des logements passifs du Perray (visualisation maquettes 3D en amont). Échanges sur les aides financières/fiscales dédiées à l'amélioration/rénovation énergétique de l'habitat

Ouvert à tous, sur inscription

*En collaboration avec L'ALEC SQY, l'ADIL 78 et Le Perray Énergies*

**Samedi 16 juin - à partir de 10h**

**À la découverte de l'Epi'Plette**

**L'animation aura lieu place de la Mairie**

L'animation aura lieu Place de la Mairie. Découverte du fonctionnement de l'épicerie participative et solidaire. Présentation et dégustation de produits (locaux et/ou bio).

Ouvert à tous

*En collaboration avec l'Epi'Plette*

**Jeudi 21 juin - 14h30**

**Restitution des travaux des étudiants**

**MBA (réunion publique)**

**L'animation aura lieu aux Granges du Parc**

Proposition d'objectifs et cibles pour le quartier de la Perche aux Mares et le territoire du Perray-en-Yvelines. Quelles perspectives en matière d'innovation ouverte? Quelques solutions innovantes explorées?

Ouvert à tous, sur inscription

*En collaboration avec SmartUse et l'Institut Léonard de Vinci*

**Vendredi 22 juin - 20h30**

« **Réduire sa consommation énergétique** »

Conférence: comprendre et diagnostiquer la consommation énergétique de son habitation, agir pour réduire sa consommation

Ouvert à tous, sur inscription

*En collaboration avec Lab'Transition*

**Jeudi 28 - 14h & vendredi 29 juin - 13h30**

**Restitution des animations scolaires**

Après 5 animations, sur les énergies renouvelables et le respect de l'environnement, proposées aux élèves des écoles élémentaires du Perray, un bilan convivial et ludique

Réservé aux élèves des écoles

*En collaboration avec GRDF et les écoles élémentaires du Perray*

**Samedi 31 mars**

**Permanence de la Maison des Projets & Autoréparation**

En partenariat avec Lab'Transition (sur le même format que l'atelier proposé en février - voir plus haut), plusieurs personnes ont participé à la réparation de leurs objets apportés (casque audio, poste radio, etc.).

**Samedi 7 avril - 15h**

**Conception de produits ménagers au naturel**

De très nombreux participants pour cet atelier aux vertus écologiques. Une trentaine de personnes est venue découvrir comment concevoir soi-même des produits respectueux de l'environnement. Les intervenants (Ressources&Vous) ont profité de l'atelier pour sensibiliser les participants aux usages en la matière (circuit de dépollution des eaux usées par les produits ménagers, etc.).



**Samedi 14 avril - 15h**

**Atelier Café-tricot**

Amateurs ou plus confirmés, un petit groupe de personnes s'est réuni lors d'un après-midi pour échanger et apprendre sur les techniques de tricot.

La Maison des Projets est un espace d'information, de communication mis à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer lors des prochaines ouvertures.

**Maison des Projets 5, rue de l'Église**

**service.communication@leperray.fr**

**01 30 46 31 15**

**www.leperrayenyvelines.fr**



## PARTICIPATION CITOYENNE

# Ressources&Vous au Perray!



Les collectivités locales se préoccupent aujourd'hui encore plus de prévenir la production de déchets, les ressourceries jouent un rôle nouveau: elles proposent une alternative à la consommation, apportent un relais d'information sur les gestes de tri des déchets, développent des actions de sensibilisation du public et d'éducation à l'environnement, participant à la prise de conscience et à la responsabilisation des citoyens.

Les services proposés développent également le lien social (proximité), encouragent la participation citoyenne en favorisant rencontres et échanges.

### Les grands objectifs de la ressourcerie:

#### ENVIRONNEMENT

- Participer à la réduction des déchets (collecte, tri, valorisation et revente des déchets encombrants ménagers et des déchets industriels banals);
- Sensibiliser à l'environnement et aux modes de consommation (centre de documentation, ateliers, animations, etc.);
- Favoriser des comportements citoyens et respectueux de l'environnement;
- S'inscrire dans une démarche de gestion concertée et durable des déchets.

#### SOCIAL

- Participer aux dynamiques du territoire;
- Participer à l'insertion par l'activité économique;
- Développer l'écocitoyenneté, la coopération, l'associatif et la solidarité à l'échelle locale.

#### ÉCONOMIE

- Mettre en place une activité économique toujours plus respectueuse de l'Homme et de l'environnement;
- Participer à la vulgarisation de l'économie circulaire notamment sur l'axe de la valorisation maximale des objets, des matières, de l'énergie et des déchets en général;
- Créer de l'emploi et de la valeur localement.



Les plus-values de ces structures apportent ainsi une partie de réponse à la problématique de gestion des déchets et de prévention en incluant des dimensions sociétales qui répondent aux préoccupations actuelles des collectivités.

#### Qu'est-ce qu'une ressourcerie?

Une ressourcerie est une structure proposant des modes de collecte des déchets en vue de les valoriser par réemploi/réutilisation et/ou recyclage. Œuvrant pour le développement local durable, les ressourceries tissent des partenariats locaux, créent des emplois, privilégient le service à la population et participent au dynamisme du territoire en sensibilisant son public à l'acquisition de comportements respectueux de l'environnement (écocitoyenneté). Leurs activités sont inscrites dans les *Plans et programmes locaux de prévention des déchets* (PLPD, Grenelle 2) et dans le *schéma de gestion des déchets du territoire* (NOTRe).

#### Ressources&Vous

La ressourcerie Ressources&Vous (association loi 1901, reconnue d'utilité générale, créée en août 2016) étant identifiée comme acteur local clé de la gestion des déchets, c'est donc tout naturellement

que nous avons souhaité voir comment l'accueillir au sein de notre commune. Rappelons d'ailleurs qu'elle avait à l'origine ouvert à Saint Arnoult-en-Yvelines; une première dans le Sud Yvelines. Très rapidement son activité a fonctionné mieux encore que ce que l'équipe avait imaginé. Un incendie des locaux fin janvier a contraint la ressourcerie à chercher un nouvel espace.

En parallèle, dans le cadre des réflexions menées au sein de notre Maison des Projets (voir pages 8-9) sur les aménagements tiers-lieux, et en analysant les premiers retours des habitants, il est apparu que les objectifs visés par la ressourcerie rejoignent ceux des Perrotins ayant participé aux différents ateliers d'une part, mais allaient également dans le sens des ambitions portées par notre Municipalité. En proposant à la ressourcerie de s'installer dans l'ancien centre de tri postal (7, rue de l'Église) contre un loyer mensuel et pour une durée convenue de 3 ans, nous avons choisi de valoriser la démarche et les valeurs portées par ce collectif de citoyens.

Les premières collaborations ont d'ailleurs eu lieu en amont de l'installation de la ressourcerie, avec plusieurs ateliers que l'équipe a animés dans le cadre de la

Maison des Projets. Il est d'ailleurs convenu, via la signature d'une convention entre la Mairie et l'association Ressources&Vous, de maintenir (et développer) ces actions conjointes au profit de notre territoire. L'activité de la ressourcerie répond aux trois volets du développement durable : environnement, économie, social (voir encadré page précédente) en lui associant un aspect artistique (relooking des objets) et culturel (activités et réunions qui pourront être développées dans le cadre d'animations annexes avec la Maison des Projets, l'espace Jeunes, la Résidence pour Personnes Âgées, le CCAS, etc.).

Le collectif vous donne rendez-vous (sous réserve, modifications possibles) tous les mercredis et samedis (10h-18h), ainsi que le dernier dimanche de chaque mois (10h-13h, à confirmer) à la ressourcerie, où l'on récupère, répare, recycle, revalorise pour enfin remettre en circuit et réutiliser à petit prix. De nombreux objets vous y attendent : meubles, électroménagers, vêtements, jeux ou bibelots... Une programmation d'événements et d'ateliers créatifs vous sera également proposée.

#### Plus d'infos :

[www.ressourcesetvous.org](http://www.ressourcesetvous.org)

[accueil@ressourcesetvous.org](mailto:accueil@ressourcesetvous.org)

 Ressources & Vous



En 2000 a été créé le "Réseau des Recycleries & Ressourceries", association au rayonnement national qui regroupe les ressourceries de France et résulte de l'ambition commune de plusieurs structures (associations, collectivités, coopératives...) spécialistes du réemploi et de la réutilisation des objets, de créer un groupement professionnel.

Plus d'infos : [www.ressourcerie.fr](http://www.ressourcerie.fr)

## Épicerie Participative



En quelques mois, un collectif d'habitants, aujourd'hui réunis dans le cadre de l'Epi-plette (Association loi 1901, créée le 15 janvier 2018) a monté son projet d'épicerie participative. Partageant les valeurs portées par la ressourcerie, la Municipalité a décidé de faire cohabiter les deux associations en un même lieu (7 rue de l'Église, ancien centre de tri postal).

Cette épicerie « alternative » bénéficiera d'un local pour lancer son activité prônée par de nombreux habitants dans le cadre des sondages ayant eu lieu au sein de la Maison des Projets (voir Le Perray Infos de mars-avril). Partie mi-octobre 2017 d'une idée de projet collaboratif, local, écologique et social, l'Epi-plette ouvre ses portes **début mai**.

L'ambition des initiateurs est celle d'une opportunité de co-construire un projet ne demandant qu'à évoluer, grandir et s'enrichir des idées et compétences de tous avec un but commun : prendre conscience de notre consommation et de nos relations sociales.

#### Concrètement, comment ça marche ?

Des citoyens d'un côté, des fournisseurs de l'autre... et au milieu l'épicerie, son local et ses produits...

> **Une épicerie associative** - sans salarié, réservée aux adhérents (cotisation unique 20 €).

> **Une épicerie participative** - chaque adhérent/famille donne **2h par mois** pour tenir la boutique, assurer la gestion, collecter auprès des producteurs, rechercher de nouveaux producteurs...

> **Une association à but non lucratif** - aucune marge ajoutée au prix d'achat.

> **Paiement des achats en ligne** - pas de manipulation de monnaie, gestion plus transparente. Chaque adhérent crédite une somme sur son compte **l'épi-plette** et peut en disposer librement pour faire ses achats. Ce crédit permet à l'épicerie d'avoir une tré-

sorerie pour payer ses fournisseurs dans un délai le plus court possible. Et pour que tout soit robuste et solide, la start-up **Monépi** met à disposition gratuite de l'Epi-plette **une plateforme de gestion** complète qui permet de faire tourner l'épicerie!

#### Les objectifs humains :

- > Soutenir des producteurs locaux : **100 % du prix revient au producteur.**
- > Proposer des produits de qualité à **tous les adhérents.**
- > **Zéro marge** pour permettre à tous d'avoir accès à une alimentation saine.
- > Créer du **lien social**, intergénérationnel.
- > Soutenir **une vie en centre-ville.**

#### Les objectifs écologiques :

- > Soutenir une consommation locale et **respectueuse** de la planète.
- > Permettre une **traçabilité** des produits grâce aux partenariats étroits avec les fournisseurs.
- > Réduire notre empreinte carbone : **75 % des fournisseurs seront à moins de 30 km.**
- > Réduire déchets et gaspillage : **acheter mieux**, acheter au plus juste!

Au-delà de son activité d'épicerie, dans un souci d'apprentissage et de transmission des savoirs, l'association est également en construction de la liste des ateliers qu'elle souhaite organiser et ouvrir au public. Produits cosmétiques bio, découverte du kéfir et ses bienfaits, tricot pour tous, bricol'café, confection de tawashi, couture, premiers pas en permaculture... Un champ d'action large qui ne demande qu'à être enrichi...

Si vous aussi partagez ces valeurs, et voulez vous lancer dans cette aventure prometteuse, n'hésitez pas à rejoindre l'Epi-plette!

#### Plus d'infos :

[www.epi-plette.fr](http://www.epi-plette.fr)

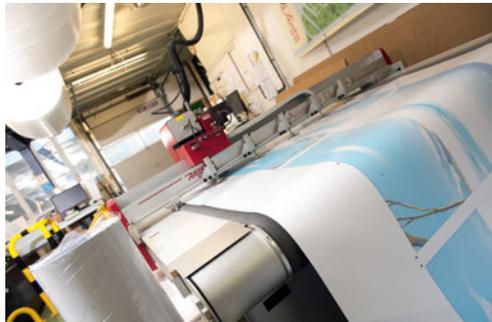
[contact@epi-plette.fr](mailto:contact@epi-plette.fr)

 Le Perray Connexion

## VIE ÉCONOMIQUE

# B

### BAUDOIN L'IMPRESSION SANS LIMITES



Pour cette édition du Perray Infos, nous avons choisi de présenter une entreprise dont l'étendue de l'activité n'est pas toujours bien connue des Perrotins. Située Petite rue Verte, Baudoin Sérigraphie est une entreprise familiale couvrant tous les domaines de l'impression.

La clientèle de l'entreprise d'imprimerie est extrêmement vaste: des entreprises aux collectivités en passant par les particuliers et les associations, l'entreprise Baudoin peut réaliser tous les projets, s'adapter à tous les supports et trouver des solutions à toutes les envies.

Équipée d'un matériel performant et diversifié, l'entreprise réalise toutes les impressions imaginables sur les supports les plus variés et de toutes tailles: papier, carton, textile, métal, verre, bois, aluminium, PVC...

Les demandes de chaque client sont faites sur commande, étudiées par l'entreprise

qui cherche toujours à s'adapter au client, qu'il s'agisse de grosses quantités ou d'un exemplaire unique créé pour un particulier. Cette adaptabilité constitue la force de l'entreprise qui conçoit toujours un résultat « sur mesure ». L'entreprise a également su fidéliser une clientèle exigeante grâce à une réactivité de ses services ainsi qu'à des propositions originales et personnalisées (recherche de solutions, expertise, conseils, etc.).

Outre des clients de niveau international (l'entreprise Baudoin assure par exemple la PLV\* et les vitrines intérieures de l'enseigne Nature & Découvertes), l'entreprise valorise également le travail de proximité et s'est chargée de la signalétique de nombreuses sociétés installées au Perray, notamment au sein de notre zone industrielle (DOKA, Yvelines Sablage, Schüco...).

#### Les travaux les plus demandés

- PLV, publicités, signalétique, etc. de la part d'entreprises qui cherchent à mettre en avant leurs activités,
- Impressions uniques et personnalisées: s'agissant notamment de particuliers ou d'associations qui souhaitent faire imprimer des objets (T-Shirt, mugs, verres, Kway, cartes d'invitations...),
- Impressions standards: catalogues et imprimés (journaux périodiques, affiches, cartes de visite...).

La liste n'étant pas exhaustive.

#### Du matériel performant et diversifié

Au départ spécialiste de la sérigraphie (technique d'impression qui utilise des pochoirs (écrans de soie ou nylon) interposés entre l'encre et divers supports),

\* PLV: Publicité sur le Lieu de Vente.

## Un peu d'histoire

En 1964, à Jouy-en-Josas, naît la Société Baudoin Sérigraphie au sous-sol d'une maison. Spécialisée dans la sérigraphie, cette petite entreprise se retrouve vite à l'étroit. En 1968 elle rachète les locaux occupés par une menuiserie au Perray-en-Yvelines à l'adresse qu'elle occupe actuellement. Désormais installée dans un site de 550 m<sup>2</sup> au sol, l'entreprise a pu se développer au fil des années, prenant en compte l'évolution des technologies d'une part (numériques) et considérant les demandes du marché d'autre part (PLV, publicité, marketing, etc.).

Menuisier-charpentier de formation, et ancien pompier au Perray, l'actuel directeur, **Maurice Baudoin**, a été embauché chez Baudoin Sérigraphie en 1984 par sa mère alors à la tête de l'entreprise. Avant de devenir directeur, Maurice Baudoin est passé par tous les métiers de l'entreprise (réceptionneur-tireur, préparateur écran de tirage puis responsable production). Après plusieurs mois de formation en gestion et comptabilité, il rachètera l'entreprise familiale en 1996 et deviendra ainsi son directeur. L'entreprise compte aujourd'hui 7 salariés dont un graphiste récemment embauché.





*Impressions de toutes tailles et sur tous supports : table de découpe Aristo, impression numérique sur boîte métal, impression et découpe simultanée (ici transfert pour tee-shirts).*



l'entreprise s'est tournée dans les années 2000 vers les technologies numériques. Progressivement les presses sérigraphiques ont été remplacées par des traceurs numériques de plus en plus performants.

Toujours en possession d'une presse format 140X180cm, l'entreprise Baudoin peut toujours répondre aux demandes d'impressions sérigraphiques qui permettent l'impression de couleurs particulières encore impossibles à réaliser en numérique. Elle dispose également d'un carrousel permettant l'impression sur textile.

Toutefois les traceurs numériques grand format apportent aujourd'hui une souplesse et une très grande qualité d'impression. Les traceurs bobines Roland (laizes de 137 à 260 cm) combinent impression multisupports et découpe intégrée.

Un traceur Acuity de Fuji (250X125cm)

permet une impression parfaite sur les supports les plus divers. Les traceurs à plat SwissPrint Nyalà (laize jusqu'à 320 cm) offrent une palette très diversifiée de supports d'impression jusqu'à 40 mm d'épaisseur (bâches, adhésif, carton, micro perforé, PVC...) à une vitesse qui peut aller jusqu'à 206 m<sup>2</sup>/h.

Le façonnage est facilité grâce à une table de découpe Aristo (250 X 150 cm).

L'impression numérique est complétée avec une presse Konica A3+ équipée d'un module d'agrafage automatique en sortie.

#### **Un suivi de qualité**

Pour les grosses pièces, l'emballage, le transport et la pose sont assurés par l'entreprise. Une fois les produits livrés, si nécessaire, Baudoin Sérigraphie se charge de la pose. Les techniciens sont formés en continu - formations échafaudage et nacelle, assurant ainsi un travail de qualité

(méthodes de pose rigoureuses et précises) et sont titulaires du CACES (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité).

#### **Une entreprise respectueuse de l'environnement**

L'entreprise Baudoin prend en compte l'impact de ses activités sur l'environnement depuis de longues années.

Tous ses déchets sont triés et enlevés par un centre de retraitement le plus proche. Les encres utilisées sont éco-solvantes et UV. Baudoin Sérigraphie est le seul atelier de sérigraphie des Yvelines certifié Imprim'Vert.

Ce label garantit le respect du cahier des charges qui y est associé :

- Élimination conforme des déchets dangereux,
  - Sécurisation de stockage des liquides dangereux,
  - Formation environnementale des salariés,
  - Suivi des consommations énergétiques.
- À noter également, un matériel utilisé 100 % français.



**Baudoin Sérigraphie**  
**56, Petite rue Verte**  
**78610 Le Perray-en-Yvelines**  
**01 34 84 92 52**  
**[www.baudoinserigraphie.fr](http://www.baudoinserigraphie.fr)**

*Un parc machines complet et constamment renouvelé. Au premier plan traceur SwissPrint Nyalà 320 x 200 cm.*

## VIE ÉCONOMIQUE

### Les Folies Craquantes

Marion et Francisco viennent d'ouvrir la pâtisserie Les Folies Craquantes dans notre belle ville du Perray. Ce jeune couple, après un parcours varié pour chacun d'eux dans des établissements étoilés, en tant que chef ou responsable, vous propose de retrouver la Madeleine de Proust qui est enfouie dans chacun



de nous en alliant saveurs originelles et esthétique contemporaine à l'image de leur établissement.

Leur savoir-faire s'étend depuis la viennoiserie classique jusqu'à des mets sophistiqués tels que l'éclair au chocolat, la tarte aux pommes ou encore la tarte citron meringuée.

Vous pourrez également déguster des chocolats, guimauves, pralines... et gâteaux personnalisés sur commande pour vos événements tels que mariages, anniversaires ou plus simplement pour un repas entre amis ou en famille.

Excepté le pain qui fait appel au savoir-faire d'un artisan boulanger extérieur, il va sans dire que toutes les pâtisseries et confiseries allant jusqu'aux sucettes sont



faites "maison" et que petits et grands y trouveront leur bonheur.

Nous leur souhaitons pleine réussite dans cette nouvelle aventure et n'hésitez pas à les suivre et laisser des commentaires sur Instagram.

**22, rue de Chartres  
78610 Le Perray-en-Yvelines**

### Le Boudoir by Audrey

Pousser la porte du Boudoir by Audrey c'est s'offrir un moment où le soin et la détente ont pris possession des lieux. On y revient pour la douceur de l'accueil, les conseils précieux d'Audrey et bien sûr l'efficacité des traitements de soins. Nouveauté: Venez découvrir le rehaussement de cils à la kératine avec teinture qui rend les cils plus longs, plus forts et plus épais. Effet maquillé sublime garanti, pour des réveils en beauté! Et ne manquez pas les prochaines nouveautés en maquillage Bio, Signature by Couleur Caramel, boîtier en Cuivre incrusté de cristaux de Swarovski rechargeables.

**20, rue de l'Église, 78610 Le Perray-en-Yvelines.**

**Tél.: 01 30 41 10 54**

**[www.leboudoirbyaudrey.fr](http://www.leboudoirbyaudrey.fr)**



### Yvelines Dépannage

Yvelines Dépannage intervient dans le domaine du chauffage plomberie: « Nous avons décidé de nous installer dans la commune du Perray-en-Yvelines car c'est le secteur d'où nous venons. Notre force est la rapidité pour toutes les interventions urgentes de réparation (7/7 - 24/24), mais également de proposer des contrats accessibles à tous pour l'entretien de chaudières et dépannages. Nos tarifs et la qualité de notre travail ne vous laisseront pas indifférents, ils sont pensés afin que votre budget soit respecté: un client content est notre meilleure publicité. »

Ses domaines d'intervention:

- Chaudière installation & entretien
- Recherche et réparation de fuite d'eau
- Débouchage WC
- Changement de robinetterie
- Réparation de chasse d'eau
- Débouchage de canalisation
- Assainissement
- Dégorgement



« Nous proposons aux Perrotins un **forfait promotionnel de lancement** pour un contrat d'entretien de chaudière, tarif consultable en agence 90€, - 20 % la première année. Cette offre est valable jusqu'au 15 mai 2018 sur présentation de cet article. »

**06 11 14 20 65**

**16, rue de Chartres**

**78610 Le Perray-en-Yvelines**



## SMART CITY

Les démarches Smart Village sont réalisées dans le cadre du programme Village+ soutenu par la région Île-de-France.

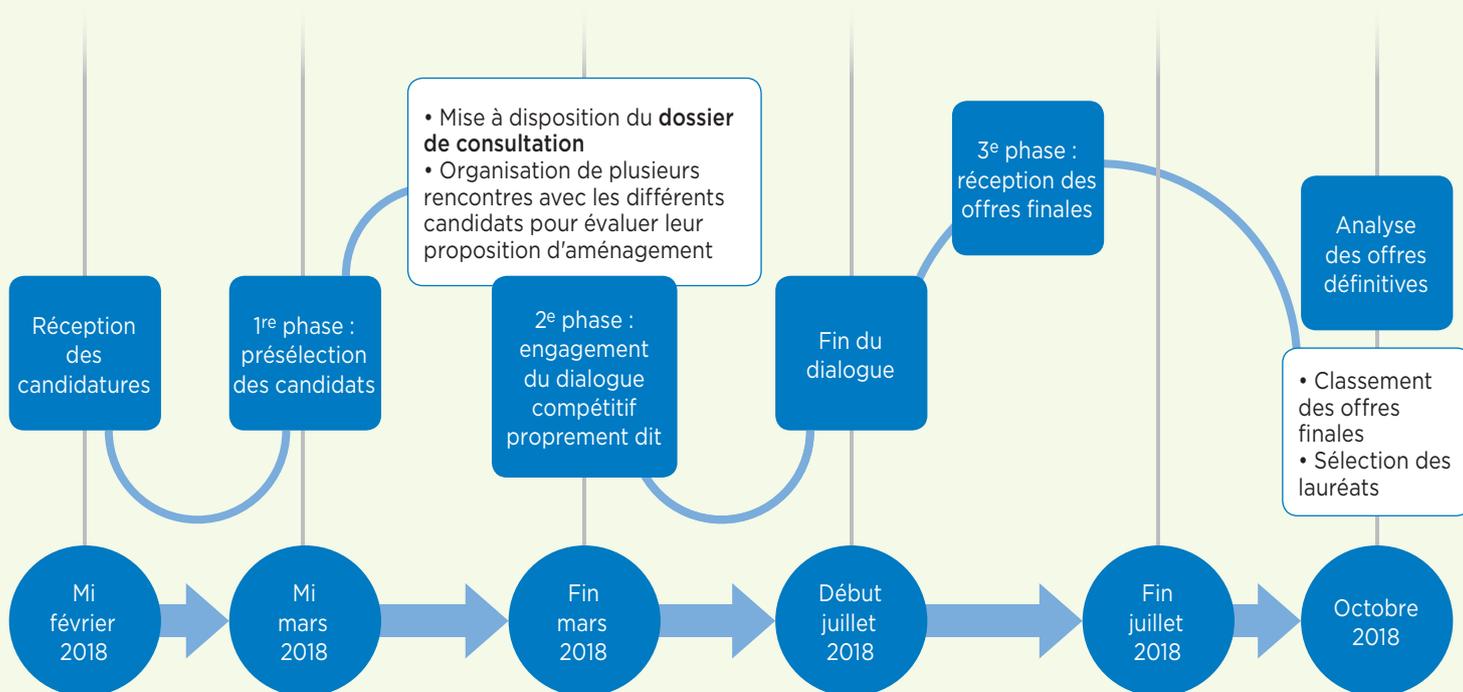


# Écoquartier de la Perche aux Mares: où en est-on?

Après une phase nécessairement longue d'études et de concertation sur les différents aspects du programme (écologie, environnement, lien social, construction...), une consultation des différents opérateurs ayant répondu

à l'appel d'offres a été engagée. À l'issue de cette consultation, 3 d'entre eux ont été retenus: **Nexity**, **Linkcity** et **Interconstruction**. Il s'agit en réalité de groupements d'opérateurs.

La procédure de sélection dite de « dialogue compétitif » se poursuit conformément au schéma suivant, l'objectif étant une attribution du marché début octobre 2018:



À ce jour, une réunion de présentation du projet aux 3 opérateurs retenus, en présence notamment d'un représentant de la DDT, ainsi que du Parc Naturel Régional de la Vallée de Chevreuse a eu lieu le 23 mars dernier. Elle avait pour but de préciser aux

différents opérateurs les attentes et les objectifs de la Municipalité.

La phase de dialogue compétitif a d'ores et déjà débuté autour des **4 principales thématiques**:

- **Architecture et intégration territoriale**
- **Environnement, biodiversité et paysage**
- **Mobilité et services aux citoyens**
- **Numérique et énergie (BIM, Smart building, Smart city)**

Aborder ces thématiques est indispensable à la réalisation d'un véritable écoquartier répondant aux exigences de la charte nationale dans laquelle la commune s'est engagée.

Cette procédure doit se terminer au début de l'été.

En parallèle, une démarche de participation citoyenne a été engagée au travers notamment de la récente création de la Maison des Projets dans laquelle différentes animations et différents ateliers sont et continueront d'être organisés.

Les attentes et remarques qui ressortiront de ces différents échanges serviront à alimenter les dialogues avec les opérateurs, pendant la durée du dialogue compétitif.



Réunion de présentation le 23 mars.

## CADRE DE VIE/TRAVAUX

### Travaux rue de Chartres, rue de la Grimace

Comme vous avez pu le remarquer, la rue de la Grimace est en travaux depuis fin 2017. Ils consistent en l'**enfouissement de tous les réseaux de l'intersection** de la rue de Chartres au Petit Pont de la Rigole du Smager (800 mètres linéaires dont 200 mètres de traversée de routes).

Une partie des réseaux aériens rue de Chartres sont repris dans la configuration de ces travaux d'enfouissement :

- De la rue du Chemin Neuf au croisement de la rue du Moulinet (côté pair),
- Du poteau EDF à hauteur du carrefour de la rue du Moulinet à l'intersection de la rue de la Grimace (côté impair);

Les travaux de génie civil devraient être terminés à la fin du mois de mai et le tapis de l'enrobé courant juin, le mauvais temps ayant perturbé ce chantier où sept jours (ouvrés) d'absence sont dus aux intempéries. Nous remercions tous les riverains pour leur compréhension et la grande gentillesse dont ils ont fait preuve tout au long de ce chantier hivernal.

### Nids-de-poule

Suite à cet hiver, les rues de notre commune connaissent d'importantes dégradations. Le phénomène de formation de nids-de-poule



est normal en hiver, il s'explique par un double phénomène: le climat et la circulation.

Parfois, l'hiver passe de -5° à +10° en deux jours. Ce différentiel important de température sur un nombre de jours restreint fragilise le revêtement des chaussées qui alors se fissure. La pluie peut alors s'infiltrer dans les sous-couches de chaussée. Si elle gèle, elle prend plus de volume et lors du dégel, l'eau s'écoule et des trous apparaissent. Si l'on ajoute à cela une circulation importante au moment du « choc thermique », les chaussées vont se détériorer rapidement.

La municipalité a conscience des gênes occasionnées, les services techniques mettent tout en œuvre pour réparer les différentes routes endommagées par ce phénomène.

## CADRE DE VIE/SOCIAL

### Buffet champêtre

Comme chaque année, un buffet champêtre sera organisé à la **résidence Saint-Jacques**. Il se tiendra le **jeudi 5 juillet** à 12h30.

Participation aux frais: 15€.

**Renseignements et inscriptions du 4 au 15 juin au Centre Communal d'Action Sociale: 01 30 46 31 19.**

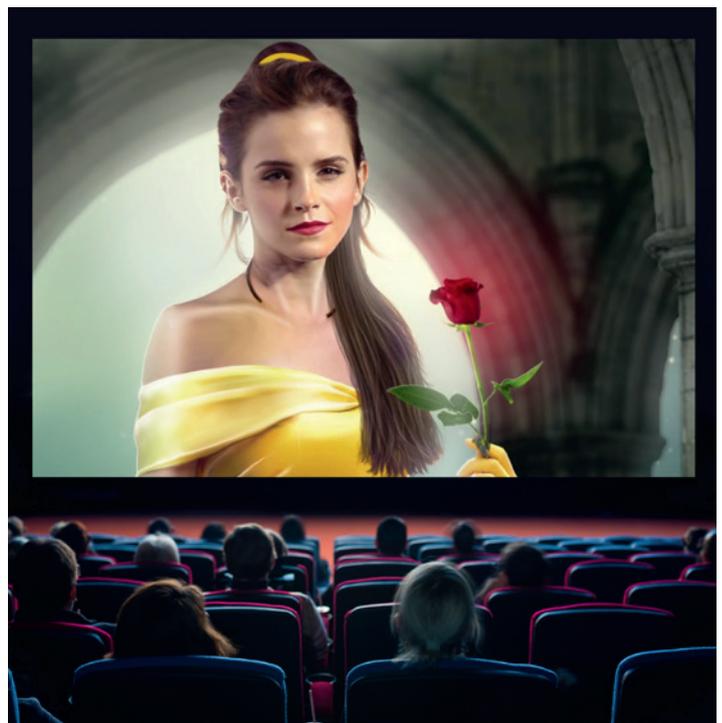


### Prochaines dates des sorties cinéma CCAS

**Lundi 14 mai** (inscriptions à partir du 2 mai)

**Lundi 18 juin** (inscriptions à partir du 5 juin)

Dans la limite des places disponibles



## Atelier du « bien vieillir »

Attention: les informations communiquées dans le précédent Perray Infos ont évolué. Les infos à jour:

• Réunion d'information:

**jeudi 3 mai** à 10h à la **salle des Granges du Parc municipal**.

• Les ateliers auront lieu **tous les jeudis** du 17/05 au 28/06 de 9h à 12h à la **résidence Saint-Jacques** (37, rue de Chartres - 78610 Le Perray-en-Yvelines).

**Plus d'infos : CCAS**

**01 30 46 31 19 • ccas@leperray.fr**



## Association des donneurs de voix



Vous connaissez une personne qui ne voit plus assez pour lire? Faites-lui connaître la Bibliothèque sonore de Rambouillet et du Sud-Yvelines.

Plus de 5000 livres de toutes catégories enregistrés sur cassettes, cd-audio ou cd-mp3 sont prêtés gratuitement aux aveugles et malvoyants.

**Association Des Donneurs De Voix**

**50, rue du Muguet - Théâtre le Nickel - 78120 Rambouillet**

**Tél. : 01 34 83 13 60 aux heures des permanences:**

**lundi et mercredi de 14h à 17h30, sinon au 06 50 32 54 49.**

**Courriel: 78r@advbs.fr • www.bs-rambouillet.fr**

## Audition/concert d'accordéon

**Mercredi 6 juin 18h, Granges du Parc, Parc municipal - Gratuit.**

Comme chaque année Vasyl Boris, professeur d'accordéon à l'Aidema, dirigera cette audition/concert. Vous retrouverez l'ensemble d'accordéons de l'école de musique dans son nouveau programme ainsi que des prestations individuelles d'élèves. Vasyl prendra également son accordéon pour faire chanter et danser les spectateurs, chaque année plus nombreux.

**ccas@leperray.fr • 01 30 46 31 19**



## Allocations Année 2017-2018

### Peuvent prétendre à l'allocation consommation d'énergie (chauffage):

• **Les personnes âgées de 65 ans et plus, non imposables**, dont le montant de l'impôt sur les revenus est égal à zéro euro\*.

• **Les grands handicapés titulaires de la carte d'invalidité (80 % et plus), non imposables**, dont le montant de l'impôt sur les revenus net avant correction est égal à 0\*.

\* Pour l'hiver N-1/N ligne: impôt sur le revenu net avant corrections de l'avis d'imposition N-1 sur les revenus de l'année N-2.

#### Documents à fournir

- Avis de non-imposition de l'année 2017 sur les revenus de 2016,
- Dernière facture de l'année en cours, (EDF, fuel, gaz),
- Carte d'invalidité à jour, le cas échéant,
- Pièce d'identité,
- RIB.

### Peuvent prétendre à l'allocation abonnement téléphonique sur la base d'un abonnement ligne fixe « France Télécom »:

• **Les personnes âgées de 65 ans et plus, non imposables**, dont le montant de l'impôt sur les revenus est égal à zéro euro (ligne: impôt sur le revenu net avant corrections de l'avis d'imposition N-1 sur les revenus de l'année N-2).

#### Documents à fournir

- Avis de non-imposition de l'année 2017 sur les revenus de 2016,
- Intégralité des factures France télécom de l'année 2017,
- Pièce d'identité,
- RIB.

**Pour profiter de ces allocations, merci de bien vouloir déposer votre demande à la mairie (CCAS : 01 30 46 31 19) entre le 5 juin et le 28 septembre 2018. Imprimé à retirer en mairie. Tout dossier avéré incomplet après 28 septembre 2018 sera automatiquement rejeté.**

## CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT

### Elles nous rendent bien des services À notre tour, aidons-les

Ce n'est un secret pour personne, de nombreuses abeilles disparaissent. Les causes sont multiples. Outre les maladies et les parasites, elles ont malheureusement de nombreux prédateurs dont le principal est l'homme par le biais des pesticides qu'il disperse dans la nature. Le frelon asiatique, introduit en France en 2004, s'affirme comme étant un autre prédateur redoutable. Il faut aussi mettre en cause la régression de la biodiversité, avec notamment la quasi-disparition des fleurs des champs. Or nous savons que les abeilles, comme tous les insectes butineurs, se nourrissent essentiellement du pollen et du nectar

des fleurs. La baisse de la diversité floristique induit donc une carence alimentaire pour tous ces insectes.

#### Que pouvons-nous faire pour les aider ?

Chacun d'entre nous, collectivité ou particulier, a le moyen d'agir en développant les surfaces fleuries. Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, aidé en cela par de nombreux organismes, a dressé **une liste de 200 plantes attractives** en précisant leur période de floraison et leur intérêt. Tout jardinier peut ainsi choisir les espèces adaptées et associer à son gré nectarifères et pollinifères pour permettre aux abeilles de trouver les ressources dont



elles ont besoin et cela tout au long du cycle annuel de végétation. Cette liste est disponible sur : **"agriculture.gouv.fr/decouvrez-la-liste-des-plantes-attractives-pour-les-abeilles"**.

Pour ne citer que quelques exemples, certaines plantes sont plutôt riches en nectar comme l'éclaircie, la bourrache et la courgette, d'autres fournissent surtout du pollen comme le pommier, le dahlia et la mauve, alors que le saule marsault, le trèfle et la sauge produisent les deux types d'aliments.

Pour que nos ruches survivent et que les abeilles continuent à assurer la pollinisation, il est indispensable de mettre à leur disposition la nourriture qui fait défaut en semant ou plantant les végétaux qui vont assurer l'équilibre alimentaire de ces insectes butineurs.

Des ruches ont déjà été installées sur deux espaces publics par des apiculteurs. D'autres espaces sont disponibles. Pour toute demande, s'adresser aux Services techniques municipaux en Mairie  
01 30 46 31 12 • [service.tech@leperray.fr](mailto:service.tech@leperray.fr)

## Rappel dates de collecte des déchets

### DÉCHETS MÉNAGERS

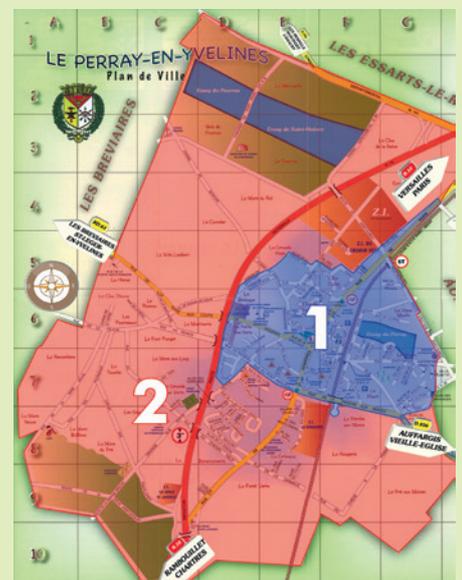
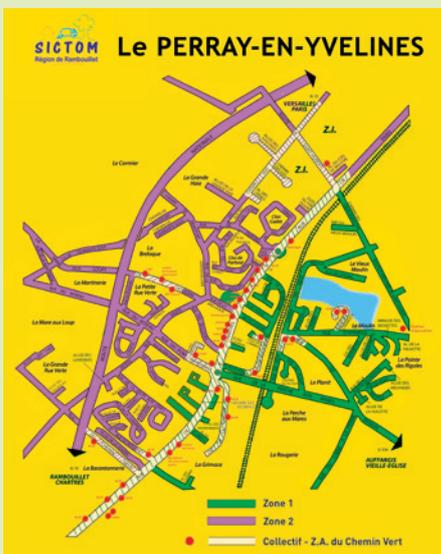
Prochains ramassages :

- **Ordures ménagères** : tous les vendredis matin
- **Emballages** : un lundi sur deux l'après-midi : 14 et 28 mai (dates en juin non communiquées)
- **Verre** :  
Zone 1 (verte) : lundi 7 mai (dates en juin non communiquées)  
Zone 2 (violette) : mardi 8 mai (dates en juin non communiquées)

### DÉCHETS VERTS

Prochains ramassages :

- Le Perray 1 : jeudi 3 mai, les mercredis 9, 16, 23, 30 mai, les mercredis 6, 13, 20, 27 juin.
- Le Perray 2 : vendredi 4 mai, les jeudis 10, 17, 24, 31 mai, les jeudis 7, 14, 21, 28 juin.



Retrouvez toutes les dates de collecte sur le site de la ville : [www.leperrayenyvelines.fr](http://www.leperrayenyvelines.fr) > *Votre quotidien* > *Propreté* et sur le site du Sictom : [www.sictomregionrambouillet.com](http://www.sictomregionrambouillet.com)

## ENFANCE/JEUNESSE

### Inscriptions scolaires Rentrée 2018-2019

#### Inscription cantine et Accueil de Loisirs

Les dossiers d'inscriptions sont à télécharger sur le site de la commune ([www.leperayenyvelines.fr](http://www.leperayenyvelines.fr)) ou à retirer au service Scolaire à compter du 2 mai 2018 et à remettre à ce même service au plus tard le 15 juin 2018.

#### Les éléments à fournir :

- La fiche d'inscription 2018-2019,
- La fiche de renseignements, restauration scolaire et ALSH (maternelles) (une par enfant),
- La fiche de renseignements, restauration scolaire, ALSH et étude (élémentaires) (une par enfant),
- Le protocole de panier-repas pour toute allergie ou intolérance alimentaire,
- Les attestations employeur pour toute inscription à la cantine pour les maternelles,
- Avis d'imposition 2018 sur vos revenus de l'année 2017 ou avis de situation déclarative,
- Pages de vaccins du carnet de santé (si non fournies ou modifiées par rapport à l'année précédente),
- Attestation de la carte Vitale.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en charge et vous sera retourné automatiquement.

#### Inscription étude

Les inscriptions pour l'étude sont également ouvertes à compter du 2 mai 2018 et réservées aux enfants scolarisés du CE1 au CM2. Celles-ci seront prises par ordre d'arrivée en fonction des places disponibles.

### Remise des prix



La remise des prix aux élèves de CM2 aura lieu le **vendredi 29 juin** à 17h30 à la **salle des fêtes de la Mare au Loup**. Cette cérémonie sera précédée d'un goûter offert aux futurs collégiens.

### Vacances d'été



Rappel des dates des vacances scolaires: du samedi 7 juillet au vendredi 31 août.  
**Inscriptions au Centre de loisirs du mercredi 11 avril au dimanche 13 mai.**

## Atelier Kapla à l'école de Ta Barantonnerie

Le mardi 3 avril, l'école de la Barantonnerie a accueilli le Centre Kapla de Paris. Les élèves de l'école ont tour à tour participé en créant des structures avec les blocs de bois. À la fin de la journée, les parents ont pu admirer ce travail collectif.



## ENFANCE/JEUNESSE

# Festival de la Jeunesse

Cette 3<sup>e</sup> édition aura lieu le samedi 29 septembre de 14h à 18h dans le Parc municipal.



Cinq mots-clés pour définir cette manifestation : jeunesse, partage, fête, ouverture et diversité.

Pour cette édition, le thème « à travers les âges » sera mis à l'honneur avec différents pôles thématiques :

- **Scène**

Une scène sonorisée sera mise à disposition des artistes!

- **Exposition et information**

Stands d'information sur les différentes activités à destination des enfants et des jeunes dans la commune.

- **Loisirs**

Espace ludique et intergénérationnel, les participants pourront se divertir et s'initier à différentes activités en toute convivialité.

- **Médiéval**

Le Conseil Municipal des Jeunes se chargera de vous faire plonger au temps des chevaliers et des châteaux forts!

- **Découverte**

Mets d'autrefois, dégustations insolites, cuisine du futur, Le Perray de demain... En bref, (re)découvrir les anciennes et nouvelles tendances.

- **Restauration**

Tout au long de cet après-midi festif, les familles auront la possibilité de faire une pause pour se restaurer ou céder à une petite gourmandise.

*Plus d'informations sur la programmation dans le prochain numéro.*



Espace Jeunes/AJP  
Salle des Genévriers  
Espace de la Mare au Loup  
14, rue de Houdan  
01 34 84 66 38/06 69 09 55 59  
Espace.jeunes0686@orange.fr  
f AJP Le Perray  
www.leperrayenyvelines.fr

## Programme mai/juin

### → « Viens te détendre »

Tous les jours du lundi au vendredi de 16h à 19h et le mercredi de 13h30 à 18h.

### → Foot en salle

Tous les mercredis, de 13h30 à 15h30. Gymnase du Perray.

### → Hip-Hop

Tous les mercredis (débutants), de 18h à 19h.

Tous les vendredis (confirmés) de 19h à 20h30.

Rendez-vous à l'AJP.

### → Aide aux devoirs

Tous les lundis, de 17h30 à 18h30

Tous les jeudis, de 17h30 à 18h30

Rendez-vous à l'AJP.

### → Chant

Tous les lundis et vendredis de 16h à 19h

Rendez-vous à l'AJP.

### → Atelier CréTaCollection

Tous les jeudis de 18h à 19h

Rendez-vous à l'AJP.

### → Atelier CréaArt : Graff

Tous les mercredis de 15h à 16h30

Rendez-vous à l'AJP.

### → City Sport

Tous les vendredis (sauf en cas de pluie), de 17h30 à 19h.

City Stade (zone industrielle).

## Les dates à ne pas manquer

**23 mai Sortie Bowling** avec inscriptions à partir du 9 mai

**26 mai** L'AJP sera présent lors de la **fête de la nature**

**11 juin** Ouverture des **inscriptions** pour le **mini-séjour**

**25 juin** Disponibilité du **programme** des vacances d'été

**2 juillet** Début des **inscriptions** pour les **activités de l'été**

*Rappel: dès le mois de juillet, tous les futurs élèves de 6<sup>e</sup> peuvent être accueillis à l'AJP.*

**Mini séjour 2018**  
du 16 au 20 Juillet

Mini séjour de 6 jours et 5 nuits sur la base de loisirs de Buthiers (7760) 12 Places.

Inscriptions à l'AJP à partir du 11 Juin

## Retour sur... Les animations de l'**AJP**

Soirée crêpes et karaoké, les jeunes ont pu composer leurs galettes selon leurs goûts.



Soirée raclette à l'AJP, les gourmands répondent toujours présents!



Sortie sportive pour les jeunes à vertical art, une salle d'escalade de bloc.

Finale du tournoi de billard sous tension!



En partenariat avec Le Lieu, un groupe de jeunes s'est réuni autour de la musique blues du Ricket Jug Band. Ils ont pu concevoir et s'initier au diddley bow, un instrument à corde. Ils ont également partagé la scène avec le groupe pendant le Salon des Arts.



## RETOUR SUR



**Du samedi 10 au dimanche 18 mars, salle des fêtes de la Mare au Loup**  
**26<sup>e</sup> édition du Salon des Arts**  
**et 39<sup>e</sup> édition du Tiercé photo**

Cette année encore, le Salon des Arts a été un succès. Les artistes et le public ont été au rendez-vous. Toutes les classes des trois écoles du Perray se sont déplacées durant la semaine d'ouverture du salon. La commune accorde une grande importance à l'ouverture des jeunes à l'art et à la culture. C'est la raison pour laquelle, tous les ans les matinées sont réservées aux visites scolaires. Présente depuis plusieurs éditions, l'association Arts et Loisirs était également bien représentée cette année, les toiles présentées furent très appréciées des visiteurs et un prix d'honneur leur a été remis. L'AJP est également impliqué dans ce rendez-vous annuel, cette année c'est une toile collective qui a été présentée. En parallèle, les jeunes ont collaboré avec le Lieu et le Riquet Jug Band (voir Le Perray Infos de mars/avril 2018, pages 20 et 31) en créant des instruments appelés "Diddley Bow". Ce projet s'est conclu par un concert donné durant le Salon le dimanche 11 mars (voir page 21).

## Prix du public



*1<sup>er</sup> tableau: Doriane KOVACIC - Cavalcade*

## Prix des écoles



*Tableau: Hélène ROUX - Blue eyes*



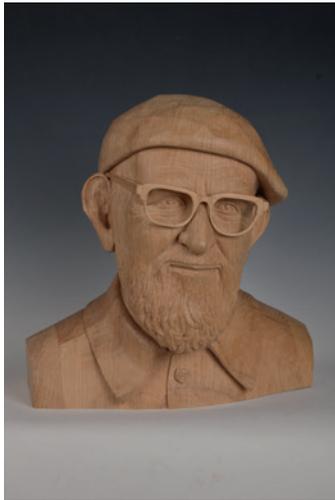
*Photo: Daniel GOURDIN - Le roi lion*

## Prix d'honneur: Association Arts et Loisirs





**2<sup>e</sup> tableau:**  
**Mallory BERNARD**  
*Le poids de l'héritage  
 de l'histoire des arts*



**Sculpture:**  
**Isa BELLEM**  
*L'abbé Pierre*



**1<sup>er</sup> Photo:**  
**Daniel GOURDIN**  
*Léopard en chasse*



**2<sup>e</sup> Photo:**  
**Serge DEKEYSER**  
*Le machaon et l'enfant*



**Jeune talent:**  
**Léonie CROSNIER**  
*L'enfant à la fleur*

## Prix du jury



**Peinture:**  
**Philippe POHO**



**Pastel:**  
**Maryline ZURFLUH**



**Sculpture:**  
**Bruno MADELAINE**



**Photo:** **François FROMONT**



**Prix spécial du Jury:** **Mireille MAURY**



## RETOUR SUR



## **Chasse aux œufs** Dimanche 1<sup>er</sup> avril, Parc municipal



## À VENIR

### Troc de plantes

Samedi 5 mai de 10h à 16h

#### Parking du Planit

Vous souhaitez venir échanger des plants, des bulbes, des graines, des outils de jardin, des conseils...



### Exposition pastel

Du dimanche 27 mai au dimanche 3 juin  
Tous les jours de 14h à 18h,  
Granges du Parc,  
Parc municipal

Exposition de pastels des élèves de l'atelier de l'association Bel-Air Loisirs et Détente de Rambouillet. Comme en 2016, 30 artistes de l'atelier de pastels animé par Michel Breton exposeront plus d'une centaine de tableaux.



service.culture@leperray.fr  
01 30 46 31 15

### Fête de la Nature

Samedi 26 mai

**Le monde de l'invisible** Les géants de notre monde n'existeraient pas sans le monde microscopique qui fourmille sous nos pieds : nous allons le débusquer tous ensemble. Retrouvons-nous dans le **Parc municipal** dès **12h30** pour un **grand pique-nique** avec vos plats, boissons, desserts maison, sans plastique... **Stands et animations** seront proposés autour des insectes, des champignons et de tout ce qui compose le sol, avec plusieurs intervenants.

**Concours photos sur le thème de l'invisible:** vous aimez la photo et la nature? Relevez le défi de prendre en photo « l'invisible »! Les photos seront exposées pendant la fête et nous sélectionnerons ensemble la photo de l'année.

Apportez 2 photos maximum imprimées sur papier, format A4, lors du pique-nique.

**Organisée par la Mairie du Perray-en-Yvelines, avec l'Association Agir pour notre environnement • Renseignements: perray.environnement@free.fr**



### Fest-noz & Bal Folk

Samedi 26 mai

#### Salle des fêtes de la Mare au Loup

19h Initiation danses folk / 20h30 : Fest-noz

Avec les groupes **O'Dela**, **Aroun**, **Diatollectif** et l'**Orchestre Sans Nom**.

**Tarif : 12€, tarif réduit 6€.**

**Plus d'information : directeur@aidema.net www.aidema.net**

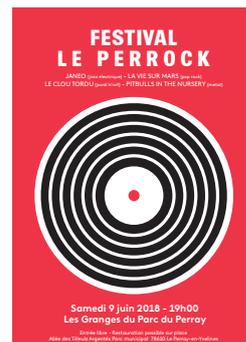


### Festival Le Perrock

Samedi 9 juin (19h-23h) aux Granges du Parc

L'association des musiques amplifiées du Perray présente son 1<sup>er</sup> festival avec 4 heures de rock sous 4 déclinaisons : **Janeo** (jazz), **La vie sur Mars** (pop), **Le clou tordu** (punk), **Pitbulls in the nursery** (métal).

4 groupes issus du studio perrotin de la Mare au Loup et de réputation locale ou nationale. Il est temps de venir découvrir les talents rock de votre ville. Venez nombreux ! **Entrée libre.**



### FÊTE DE LA MUSIQUE

Jeudi 21 juin à partir de 19h30, Place de la Mairie

Comme chaque année, la Mairie proposera une scène pour cette soirée placée sous le signe de la musique.

Les jeunes de l'**AJP**, le groupe **L.O. and the Goose** et les musiciens de l'**Aidema** se succéderont pour animer la soirée. Restauration (boissons, crêpes, sandwich...) sur la place de la mairie avec des tables afin de partager un moment de convivialité.

## VIE ASSOCIATIVE

### Visite au Musée du Peigne



Le 15 février dernier, 56 adhérents de Présence sont allés au Musée du Peigne à Ézy-sur-Eure. La visite très intéressante des anciens ateliers de fabrication manuelle présente un grand intérêt et nous rappelle que jusqu'en 1984, des femmes et des hommes travaillaient durement pour la fabrication très artisanale de ces objets. À voir absolument. Les objets de collection présentés sont d'une grande beauté. On part de la corne, de l'écaille et on arrive au peigne fini, en comprenant toutes les évolutions techniques.



### Concert de Printemps



Le samedi 7 avril dernier a eu lieu, dans la salle des fêtes de la Mare au Loup totalement rénovée, le traditionnel concert de Printemps proposé par l'orchestre de la société musicale du Perray, avec cette année en première partie la participation inédite d'une chorale d'enfants de l'École de la Barantonnerie.

Cette chorale, créée à la rentrée 2017 par deux enseignantes de l'école, Mme Véronique Parisot et Mme Céline Guillemot, fait partie d'un projet d'école plus vaste (e-ville en Yvelines) dont un des thèmes principaux est « Le bien vivre ensemble ». Cette soirée a été une véritable réussite. Elle s'est conclue par un moment de communion autour d'un morceau musical baptisé le « Chant du Perray », créé pour l'orchestre par le compositeur Alexandre Carlin, sur lequel des paroles ont été ajoutées, écrites par l'association Histoire et Mémoire du Perray.

Cette soirée fut un bel exemple de collaboration entre associations et enseignants du Perray, preuve s'il en était encore besoin, du dynamisme de notre Commune. Un grand merci aux enseignantes et aux parents qui n'ont pas hésité à accompagner les enfants aux indispensables répétitions avec l'orchestre.

### 8<sup>e</sup> bourse d'échange placomusophile

**Samedi 12 mai de 8h à 16h**  
**Salle "Les Granges"**  
**Parc municipal**



Rencontres et échanges entre collectionneurs.



**Ouvert aux non professionnels.**



**Contact: M. Brodaz**  
**06 07 03 03 43**



L'organisateur ne peut être tenu responsable en cas de vol, perte ou détérioration.



L'exposant participe à ses risques et périls. Le stationnement se fait à l'extérieur du lieu d'exposition: Parking derrière la Mairie hors zone bleue.

### On s'était dit rendez-vous dans 40 ans



Le samedi 24 mars 2018, dans la salle de la Mare au Loup, l'ensemble vocal **Mosaïque** célébrait son 40<sup>e</sup> anniversaire devant une salle comble.

En première partie: 40 ans de souvenirs avec beaucoup de couplets repris par la salle. La 2<sup>e</sup> partie s'est déroulée dans une ambiance plus contemporaine avec des titres plus actuels.

Franc succès pour ce rendez-vous!

Le lendemain, un **repas d'anniversaire** a réuni les membres de Mosaïque ainsi que plusieurs anciens chanteurs, mais aussi chefs de chœur, musiciens et techniciens. Merci à tous les participants, choristes, musiciens, techniciens, chef de chœur, anciens de l'ensemble vocal, la Mairie du Perray et ses services techniques. Sans toutes ces bonnes volontés, rien n'aurait été possible.



Les pages Vie associative sont mises à la disposition des associations qui souhaitent communiquer leurs actualités.

## Coupe de France shukokai

Dimanche 25 mars



## Coupe CDK Yvelines honneur combat

Samedi 24 mars

### Combat Pupilles



-30 kg : 3<sup>e</sup> Lefebvre Jérémy  
-35 kg : 1<sup>er</sup> Blinet Ethan



### Combat Benjamins

1<sup>re</sup> : Tzioumaris Chiara



### Kata Cadettes

1<sup>re</sup> : Lebon Coralie



### Pupilles

3<sup>e</sup> : Blinet Ethan



2<sup>e</sup> : Lefebvre Jérémy, qualifié pour la Coupe de France



### Benjamin(es)

3<sup>e</sup> : Laloyer Lyse



2<sup>e</sup> : Baverel Vincent, qualifié pour la Coupe de France



1<sup>er</sup> : Peressini Enzo, qualifié pour la Coupe de France



## Un 2<sup>e</sup> trimestre riche en événements



### Décathlon

Dimanche 3 juin

Inscriptions jusqu'au 15 mai (dans la limite de 120 enfants) sur [elansportpourtous.jimdo.com](http://elansportpourtous.jimdo.com).

Pour tout renseignement : [elan.leperry@gmail.com](mailto:elan.leperry@gmail.com)

### Gala de danse

Vendredi 22 juin à 20h et samedi 23 juin à 19h au Prisme à Élancourt.

Les billets du gala seront vendus les samedis 26 mai et 9 juin de 10h à 14h à la salle des sports.

### Préinscriptions au cours

Danse : du 25 au 29 juin à la salle de danse de 17h30 à 20h.

**Adultes et école des sports :** les préinscriptions auront lieu les deux dernières semaines de juin, les dates et les horaires seront affichés ultérieurement à la salle des sports. N'oubliez pas de vous inscrire le plus tôt possible à vos cours préférés (jour et heures). En effet, le nombre de participants est limité pour en assurer le meilleur fonctionnement possible.

## Les Perrotins médaillés!



L'Espérance du Perray a brillé lors des dernières compétitions de tir. L'équipe de pistoliers composée de **Matthieu Galland**, **Yann Franconnie**, **Manfred Allais**, **Thomas Désert**, **Rudy Alamkan** et de la capitaine **Sylvie Sebban** est vice-championne départementale et régionale.



Deux médailles supplémentaires ont été gagnées sur le circuit Île-de-France; **Sylvie Sebban** est 3<sup>e</sup> au pistolet et **Lionel Lejot** décroche l'argent à la carabine. La jeunesse s'est affrontée lors des championnats départementaux de l'école de tir les 7 et 8 Avril. Félicitations à tous nos jeunes Perrotins pour leurs tirs! Les jeunes tireurs de l'Espérance se sont illustrés lors des Départementaux École de Tir avec 4 médailles: **Lily Rose Franconnie** médaillée d'or au pistolet de précision, **Victoria Maxy** en bronze en carabine précision et les deux premières places pour respectivement **Gwendal Flamand** et **Lucas Métivier** en carabine 3 positions. Félicitations!

## MÉDIATHÈQUE



La médiathèque met à votre disposition sur son blog: [mediathequeduperrayenyvelines.blogspot.fr](http://mediathequeduperrayenyvelines.blogspot.fr) des liens vers des sites de lecture et de téléchargement en ligne d'ouvrages dont les droits sont tombés dans le domaine public, essentiellement des classiques. Idéal pour vous replonger dans ces textes de référence ou pour préparer des travaux scolaires. Bonne lecture en ligne, et rendez-vous tout de même à la médiathèque!

14, rue de Houdan  
leperray.biblio@orange.fr

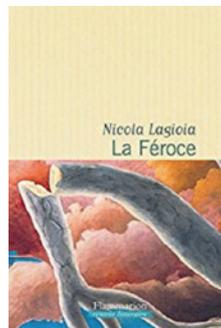
MARDI	16h-18h
MERCREDI	11h-18h sans interruption
JEUDI	16h-18h
VENDREDI	15h-18h
SAMEDI	10h-16h30 sans interruption

## Roman adultes

### La Féroce

Nicola Lagioia, chez Flammarion

Une nuit, une jeune femme nue et couverte de sang est aperçue par un routier, errant au milieu de la route. Son corps est retrouvé sans vie un peu plus tard, et la police conclura à un suicide. Il s'agit de Clara Salvemini, jeune femme de 36 ans et fille d'un homme d'affaires véreux ayant la mainmise sur toute la région. Clara était une jeune femme sulfureuse, dévastée par la drogue et multipliant les amants. Son demi-frère Michele qui ne croit pas à la thèse du suicide décide de mener l'enquête sur les circonstances véritables de sa mort. Un roman noir complexe ayant pour toile de fond les Pouilles, région magnifique d'Italie mais gangrenée par la mafia et l'argent sale.



## Mangas

### Collection

#### Les classiques en manga chez « Nobi-Nobi! »

« Nobi-Nobi! » est une maison d'édition de littérature jeunesse, spécialisée sur le Japon. Elle a lancé la collection « les classiques en manga », qui propose l'adaptation de grands romans qui ont traversé l'histoire (« Tom Sawyer », « Les trois mousquetaires », « Les quatre filles du Docteur March », « Orgueil et préjugés... »). Le pari des mangaka est réussi, l'esprit de l'œuvre originale étant toujours fidèlement respecté, et les illustrations soignées. L'occasion pour les plus jeunes de découvrir ces merveilleux classiques intemporels et indémodables. En plus d'une biographie de l'auteur, le contexte historique de l'œuvre est expliqué à la fin du manga. Plusieurs titres de cette collection sont disponibles à la médiathèque.



## Atelier d'écriture Histoires et légendes

**Samedi 2 juin, Médiathèque, de 13h30 à 15h**

Le Parc naturel de la Vallée de Chevreuse vous propose de participer à une aventure littéraire unique.

Dans le cadre d'ateliers d'écriture accueillis dans 10 bibliothèques du Parc, vous êtes invités à écrire un récit commun mettant en valeur l'histoire, le patrimoine et les légendes des différents villages du territoire.

Synopsis: le vieux sage de la forêt d'Yveline connaît sur le bout des doigts toutes les histoires et légendes de la forêt et des communes alentour. Soucieux de transmettre son savoir à son neveu pour qu'il puisse prendre sa place le

jour où il se retirera, il prend plaisir à lui conter. Mais son neveu aime vérifier tout ce qu'on lui dit et décide de partir à la rencontre des habitants pour collecter ce qui constitue le patrimoine du Parc naturel. Pour mener à bien sa quête, il prévoit de s'arrêter dans 10 villages et d'écouter les histoires qu'on lui raconte... Nul besoin de prérequis pour participer, l'envie de créer et la curiosité suffiront amplement.

Au Perray-en-Yvelines, raconte la création des Étangs de Hollande...

**Inscription obligatoire auprès de la bibliothèque au 01 34 84 89 84.**

**Ateliers d'1h30 sous la responsabilité de l'intervenante du Labo des histoires et de la bibliothèque, réservés aux jeunes de 8 à 16 ans. Les parents sont invités à délivrer une autorisation de diffusion qui permettra au Labo des histoires et au PNR de la Vallée de Chevreuse de pouvoir éditer un recueil final.**





# Histoire et Mémoire du Perray

## Numérique et Histoire...

Depuis février, Histoire et Mémoire du Perray participe aux côtés d'une classe de CM1 de l'École de la Barantonnerie à l'élaboration d'un document numérique dans le cadre du projet de l'académie de Versailles :

### e-villes en Yvelines

([evillesenyvelines.ac-versailles.fr](http://evillesenyvelines.ac-versailles.fr))

Ce projet consiste à faire concevoir et réaliser par les élèves des classes numériques (dotées de tablettes numériques) une production racontant la ville dont ils sont habitants,

- en portant un autre regard sur leur environnement proche,
- en montrant les traces du passé, par la découverte du patrimoine,
- en filmant, photographiant, témoignant de l'activité humaine,
- en mettant en scène leur quartier, leur ville,
- en enregistrant les sons,
- en imaginant l'avenir.

Le thème retenu pour 2017-2018 : **Habiter, se déplacer, vivre avec les autres dans la ville**. Un tel projet permet de fédérer avec bonheur les moyens et ressources offerts aux élèves de nos écoles pour respecter

et donner du sens aux apprentissages en lien avec les programmes scolaires en

- **étudiant l'histoire du Perray et découvrant son patrimoine**
- **en utilisant les outils numériques de l'école**
- **en intégrant le projet musical mené avec la Société Musicale du Perray (Le Chant du Perray).**
- **en développant des compétences citoyennes (réfléchir sur l'espace et sur le vivre ensemble).**

Ce projet devra être terminé le 15 mai 2018 et il sera intéressant que le document réalisé soit présenté à tous les habitants du Perray, tout comme le Chant du Perray, sur le site de la ville.

Les enfants ont accueilli le projet avec enthousiasme : les séances ont été un vrai plaisir pour l'intervenant et la curiosité des enfants paraît insatiable. Les interventions organisées autour de diaporamas et réponses à bâtons rompus aux mille questions que les enfants ont à poser, et les thèmes à dimension très adulte et porteurs de citoyenneté :

- **La création du village et des quartiers**
- **L'évolution des moyens de transport**

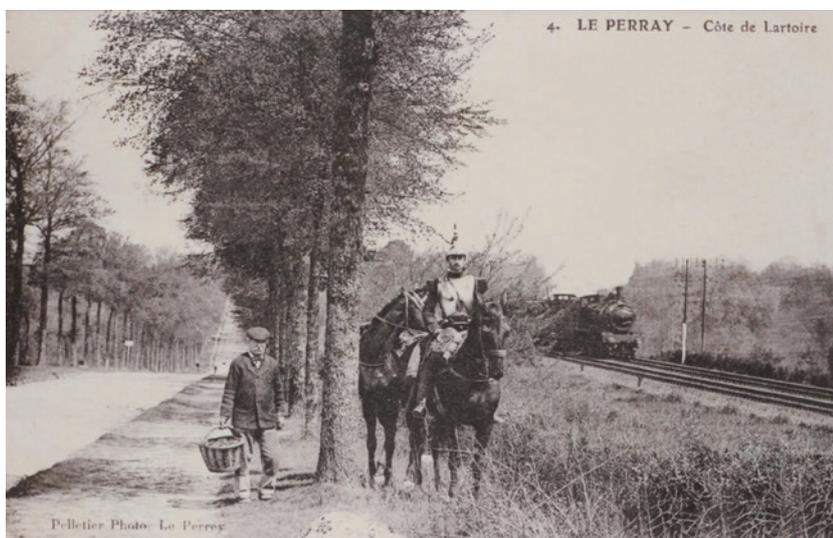
**par rapport aux époques et aux besoins humains**

- **Les liens entre les quartiers (Quels éléments permettent de fédérer ou regrouper les habitants?)**
- **Que signifie "vivre avec les autres au Perray"?**

La plongée dans l'histoire de la ville était essentielle pour permettre aux enfants de comprendre pourquoi on vit et on se déplace de telle manière ou telle autre aujourd'hui au Perray. Tous ces élèves savent désormais que les 4 dates les plus importantes de l'histoire du Perray sont 1242 (création de la paroisse), 1685 (création de la chaîne des étangs), 1862 (déplacement de la gare de l'Artoire au Perray) et 1976 (déviation de la RN 10), d'où les quatre couplets du Chant du Perray. Il fallait donc s'appuyer, dans la mesure du possible, sur des documents anciens : cartes, plans, photographies, l'idée étant de permettre aux élèves de construire leur document final sur la base d'une comparaison "autrefois/aujourd'hui". Mais il fallait avant tout partir de leur réalité d'habitant d'aujourd'hui : pourquoi au Perray ? depuis quand ? dans quel quartier ? quelles activités ?... et de leurs rêves pour demain : comment mieux vivre ensemble ?

En l'espace de deux week-ends, chaque enfant a pris moult photos de son quartier et de la ville pour alimenter une vraie banque d'images. La matière est immense, mais le montage doit durer quelques minutes, alors il faut choisir les images, synthétiser l'information et enregistrer les textes...

Seuls quelques élèves sont déjà entrés dans l'Église Saint-Éloi, alors HMPY a proposé aux enfants de visiter cet élément essentiel du patrimoine local quand le document aura été réalisé.



Une carte postale symbolique du début du XX<sup>e</sup> siècle : entre route nationale et voie ferrée, un Perrotin doublé par un soldat du 12<sup>e</sup> Régiment de cuirassiers cantonné à Rambouillet.

## TRIBUNES LIBRES

L'espace public est un bien commun essentiel à la vie en société. Le préserver, c'est préserver notre cadre de vie et donner à voir une image positive de nous-mêmes et de notre ville. Nous y sommes très attentifs.

Or, nous assistons malheureusement trop souvent à des actes d'incivilités qui nous indisposent :

- déjections canines
  - emballages de restauration rapide
  - canettes
  - papiers divers
  - mégots...
- sans oublier le bruit et la vitesse.

À cette liste non exhaustive nous ajouterons les dépôts sur les trottoirs durant plusieurs jours

voire semaines de mobilier dont les propriétaires se débarrassent le week-end.

N'oublions pas que sur un simple appel au numéro 0800 49 50 61 (gratuit) un rendez-vous peut être fixé avec le SICTOM qui procède à l'enlèvement (également gratuit).

De même, avec les beaux jours, reviennent sur les trottoirs les sacs de déchets verts. Nous rappelons que la collecte est effectuée sur la base d'un calendrier établi par le SICTOM et communiqué aux habitants dès réception de l'information en mairie. Il est donc inutile de sortir les sacs à l'avance: la veille du ramassage suffit.

Bien évidemment avant d'arriver sur les trottoirs il faut passer par l'étape de la tondeuse. En

raison des nuisances sonores qu'elle génère elle ne peut être utilisée qu'à des horaires définis par arrêté municipal. Cet arrêté est applicable aussi à l'utilisation de tous les autres appareils générateurs de bruit (cf. encadré intitulé « nuisances sonores » page 5).

Un de nos rôles d'élus est de protéger, de préserver cette image que nous devons donner de notre commune.

Rappelons que ces incivilités ont un coût important pour notre commune, et au final ce sont nous les contribuables, qui l'assumons au travers de nos impôts.

En conjuguant nos efforts, nous pouvons y arriver !

*Les conseillers de la Majorité municipale « Le Perray Notre Commune » :* Paulette DESCHAMPS, Bernard BEBOT, Marie-Cécile RESTEGHINI, Ghislain OLIVEIRA, Nicole LOUCHART, Vincent MAILLE, Véronique NITSCH, Claude CHERON, Claudia BAUDOUIN, Charles VIETTE, Dalila IKHELFI, Gervais LESAGE, Céline LAHAYE-FRITZ, Philippe BRIET, Hélène BALDET-HELOIN, Mohammed ALIF, Florence CHARTIER, David RODIER, Isabelle HATAT, Michelle RANGER, Jean-Claude VIN, Valérie LEROY, Patricia LE DUC.

## VIGILANTS

Nous ne nous laisserons pas intimider!

Nous souhaitons envers et contre tout continuer à vous informer, même si nos informations dérangent certains qui se permettent d'affirmer «à qui veut l'entendre» que nous avons pu dire ou écrire que le quartier de la Perche aux Mares est une zone inondable, mais peut-être ne font-ils pas la différence entre **une zone humide** et **une zone inondable**.

Nous ne savions pas par ailleurs, « **qu'un élu pouvait s'attribuer le droit de déroger à la loi** ». S'attribuer signifie **s'approprier**, et loin de nous cette idée, de s'approprier **le droit des élus de la majorité de déroger à la loi**.

Surtout que cette assertion totalement gratuite des élus majoritaires est **suivie d'une menace**: « contrevioler à la loi est passible de peine, surtout s'il s'agit d'un élu ».

## Le pôle médico-social:

Là encore, nous craignons la même dérive de gestion désastreuse qui a prévalu aux «Platanes». D'ailleurs les événements semblent nous donner raison avec des mesures à prendre qui font un peu l'effet d'**un cautère sur une jambe de bois**:

- Remplacement du gestionnaire (Cabinet Géniez) par un employé de la commune à former,
- Pose de capteurs dans chaque cabinet pour évaluer les pertes d'énergie (bâtiment mal isolé). Car le montant des charges payées par les locataires ne couvrent plus les charges réelles, ce sera à la collectivité de combler le déficit.
- Encours de la dette au 01/01/2018: 785 904€
- Soit une annuité pour la dette de: 88 938€

## Soutien de l'hôpital de Rambouillet:

Le 18/02/2018 nous publions sur notre blog :

<http://leperrayavenir.blogspot.fr/>

Nous souhaitons que des solutions soient trouvées... et demandons aux élus de ce territoire de soutenir l'hôpital public de Rambouillet.

**Ce soutien n'a pas de couleur politique, la santé n'est ni de droite, ni de gauche, elle nous concerne tous.**

Merci de votre confiance.



*Les élus le « Perray@venir »*  
Jean-Louis BARON,  
Marie-France GROSSE,  
Marie-José PETER,  
Pierre TESSIER



Le texte de la liste « Le Perray Horizon 2020 » ne nous est pas parvenu à temps pour l'édition de ce Perray Infos.

Pour la liste  
Le Perray Horizon  
2020  
Guillaume ODRY,  
Émilie HIRSOUX



## ZOOM

# Fête de la Saint-Éloi

**Vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 juin**  
**3 jours de fête dans la ville**

Organisé par la ville, en partenariat avec le Comité des Fêtes et l'Association de Commerçants et Artisans du Perray.

Ouvert à tous et gratuit.

Programme prévisionnel :

### Vendredi 15

**20h30** Salle des fêtes de la Mare au Loup :  
**Fête de la jeunesse et des sportifs**

### Samedi 16

**De 10h à 18h** Place de la Mairie : **exposition artisanale**

**13h30** Défi sportif, départ place de la Mairie

**22h** Retraite aux flambeaux, départ de la Mare au Loup jusqu'au Champ de Foire, distribution gratuite de lampions. Feu d'artifice

### Dimanche 17

**11h** Place de la Mairie : **concert de l'orchestre d'harmonie** du Perray-en-Yvelines

**14h** Dans le parc municipal et place de la Mairie : **animations gratuites**. Balades en poney, stand maquillage, sculpteurs de ballons, stand de bonbons, structures gonflables, parcours acrobatique, taureau mécanique, caricaturiste, orgue de barbarie, jeux surprises...

**Samedi et dimanche** Fête foraine sur le champ de foire.



# City Trail de la Saint-Éloi

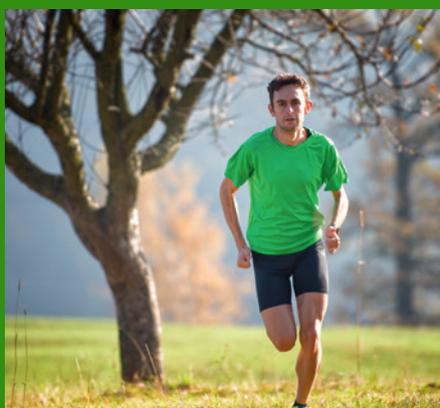
Fort de succès de l'Origole (un des trails les plus difficiles d'Île-de-France, avec à peine 50 % de finishers) qu'elle organise chaque année depuis plus de 10 ans, l'association Alternat'ure proposera en juin prochain un nouveau format de course dans le cadre de la fête de la Saint-Éloi.

Grâce à son expérience et à la qualité de son organisation, reconnue de tous, lors des différentes courses de l'Origole qui rassemblent près de 1000 coureurs au Perray-en-Yvelines chaque début du mois de décembre depuis 2007, Alternat'ure a décidé d'innover cette année lors de la traditionnelle fête municipale en créant le City Trail de la Saint-Éloi. Reprenant les caractéristiques principales du trail (dénivelé, chemins difficiles, variété du terrain...) transposées dans un nouvel environnement, le trail urbain ou city trail, concept en pleine ascension, allie bien-être, condition physique et exploration historique lors d'un événement sportif et convivial. Ni roulant comme un marathon, ni aussi technique qu'un sentier rocheux

et sinueux, le trail citadin vient se loger dans un entre-deux et peut aussi bien offrir une première approche du trail au coureur sur route que permettre au traileur de travailler sa vitesse.

Cette première édition du City Trail de la Saint-Éloi permettra à ses participant(e)s de varier les plaisirs : courir le long des rigoles ou des étangs, traverser un parc, faire une bonne montée de cardio dans des escaliers puis finir par une petite rue pavée. Autant de types de terrains différents en une seule course.

Le tracé, composé d'**une boucle de 11 km**, empruntera donc des voies, des plus lisses aux plus chaotiques avec un léger dénivelé



positif. Cette nouvelle course permettra à tout un chacun, au-delà de la performance et du chrono, de découvrir le Perray-en-Yvelines différemment, d'apprécier son patrimoine, ses monuments, sa nature et de prendre même un peu d'altitude. Si vous aimez associer sport et découverte, vous aimerez le City Trail de la Saint-Éloi!

**Rendez-vous samedi 16 juin, départ à 18h devant l'église Saint-Éloi (1, rue de l'Église - 78610 Le Perray-en-Yvelines).**

Coureurs amateurs ou chevronnés, licenciés ou non, tout le monde peut participer, sur présentation, pour les non-licenciés des Fédérations d'athlétisme et de triathlon, d'un certificat médical de moins d'un an.

**Le nombre de dossards sera limité à 500.**

Plus d'informations et inscriptions sur [www.origole.fr](http://www.origole.fr)

ALTERNATURE 3R - 12, rue du Chemin vert - 78610 Le Perray-en-Yvelines  
[alternature.3r@orange.fr](mailto:alternature.3r@orange.fr)



# Le Perray Infos

AGENDA MAI-JUIN 2018

8 mai  
**Commémoration**  
> Page 5



12 mai  
**Bourse d'échange placomusophile**  
Granges du Parc, parc municipal  
> Page 26



26 mai  
**Fête de la Nature**  
Parc municipal  
> Page 25



26 mai  
**Fest Noz**  
Salle des fêtes de la Mare au Loup  
> Page 25



27 mai-3 juin  
**Exposition pastel**  
Granges du Parc, parc municipal  
> Page 25



## MAI 2018

Mardi	1
Mercredi	2
Jeudi	3
Vendredi	4
Samedi	5
Dimanche	6
Lundi	7
Mardi	8
Mercredi	9
Jeudi	10
Vendredi	11
Samedi	12
Dimanche	13
Lundi	14
Mardi	15
Mercredi	16
Jeudi	17
Vendredi	18
Samedi	19
Dimanche	20
Lundi	21
Mardi	22
Mercredi	23
Jeudi	24
Vendredi	25
Samedi	26
Dimanche	27
Lundi	28
Mardi	29
Mercredi	30
Jeudi	31

## JUIN 2018

Vendredi	1
Samedi	2
Dimanche	3
Lundi	4
Mardi	5
Mercredi	6
Jeudi	7
Vendredi	8
Samedi	9
Dimanche	10
Lundi	11
Mardi	12
Mercredi	13
Jeudi	14
Vendredi	15
Samedi	16
Dimanche	17
Lundi	18
Mardi	19
Mercredi	20
Jeudi	21
Vendredi	22
Samedi	23
Dimanche	24
Lundi	25
Mardi	26
Mercredi	27
Jeudi	28
Vendredi	29
Samedi	30

2 juin  
**Atelier d'écriture**  
Médiathèque  
> Page 28



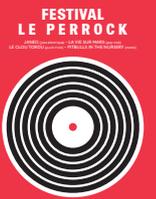
6 juin  
**Concert d'accordéon**  
Granges du Parc, parc municipal  
> Page 17



9 juin  
**Visite des trois logements Passivhaus**  
> Page 9



9 juin  
**Festival Le Perrock**  
Granges du Parc, parc municipal  
> Page 25



15-16-17 juin  
**Saint-Éloi**  
> Page 31



21 juin  
**Fête de la Musique**  
Place de la Mairie  
> Page 25



29 juin  
**Remise des prix CM2**  
Salle des fêtes de la Mare au Loup  
> Page 19

